



VIE & ENVIRONNEMENT ONG

Recherche, Action et Formation pour une amélioration des conditions de Vie-E des communautés dans un environnement sain & durablement géré.

BP : 04 Malanville

Tél : (229) 23 10 10 44

(229) 97 47 16 04

Email : Vie-Eenviron@yahoo.fr

N° d'enregistrement : 97/046/MISAT/DC/DAI/SAAP-ASSOC

du 04 février 1997

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)

CENTRE REGIONAL POUR LA PROMOTION AGRICOLE DU BORGOU ET DE L'ALIBORI
(CeRPA BORGOU-ALIBORI)

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES EN EAU ET DE GESTION
DURABLE DES ECOSYSTEMES (PDREGDE)

RAPPORT TECHNIQUE FINAL RETENUES D'EAU



Présenté par :

VIE-E & ENVIRONNEMENT - ONG (Recherche, Formation et Action pour l'Amélioration des Conditions de Vie-E des Communautés dans un Environnement Sain et Durablement Géré)

BP : 04 Malanville ou BP : 27 Parakou-République du Bénin ; Tel : +229 23101044 ou 97471604 Email : Vie-Eenviron@yahoo.fr

MAI 2010

TABLE DES MATIERES

<i>Table des matières</i>	2
<i>Liste des Sigles et Abréviations</i>	4
<i>Liste des tableaux</i>	5
<i>Introduction</i>	6
<i>I-Brève présentation des villages concernés</i>	6
<i>II-Méthodologie de mise en œuvre</i>	7
<i>III- Niveau d'exécution des activités</i>	8
<u>Chapitre 1 : Participation aux réunions de lancement des activités du projet à Kandi et Malanville</u>	8
<u>Chapitre 2 : Organisation des études diagnostiques dans les six communes concernées par les activités de sensibilisation</u>	8
2.1 : Etats des lieux des différentes retenues concernées par le projet	9
<u>Chapitre 3 : Organisation d'ateliers communaux avec les élus locaux, les services déconcentrés, la société civile</u>	17
3.1 : Rappel des objectifs et résultats attendus des ateliers communaux	17
3.2 : Déroulement des ateliers communaux :	18
3.3: Le profil et la participation des acteurs présents	19
3.4 : Les résultats obtenus à l'issue des ateliers	21
<u>Chapitre 4 : Organisation d'assemblées villageoises dans les 12 villages concernés par les sensibilisations du projet</u>	30
4.1 Présentation sommaire du PDREGDE	31
4.2 : Rappel des objectifs et résultats attendus AGV	31
4.3 Déroulement des assemblées générales villageoises	31
4.4. Les résultats obtenus à l'issue des assemblées générales villageoises	32
<u>Chapitre 5 : Animation et diffusion d'émissions dans les radios des différentes localités en français et en langues locales (Bariba, Dendi, Peulh et Boo)</u>	34
5.1. Rappel des objectifs des émissions radios	34
5.2. Enregistrement et diffusion des émissions radios	34
<u>Chapitre 6 : L'organisation des ateliers d'élaboration et de validation de code local, de statuts et de règlement intérieur dans les villages d'intervention du projet</u>	35
6.1. Méthodologie d'organisation des AG de validation des codes locaux, statuts et règlements intérieurs	36
6.2. Déroulement des AG de validation des codes locaux, statuts et règlements intérieurs	36
6.3. Résultats ateliers validés en plénière	
IV. Plan de renforcement de capacité et des actions par retenue d'eau	48
V- Évaluation ex-ante des actions proposées autour des retenues d'eau	64
VI-Appréciation générale du déroulement de l'activité	65
Annexe	66

Liste des sigles et abréviations

ABN : Autorité du Bassin du Niger

AGR : Activité Générale des Retenues

AGV : Assemblée Générale Villageoise

ANE : Agence Nationale d'Exécution

BOAD : Banque Ouest Africain de Développement

CeCPA : Centre Communale pour la Promotion Agricole

CeRPA : Centre Régionale pour la Promotion Agricole

CG : Comité de Gestion

DE : Directrice Exécutive

MEPN : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PADEB : Projet d'Appui au Développement de l'Elevage dans le Borgou

PADPPA : Programme d'Appui au Développement Participatif de la pêche Artisanale

PDREGDE: Projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes

PTF : Partenaire Technique et Financier

RCPN : Responsable Communal pour la Protection de la Nature

RCPA : Responsable Communal pour la Promotion Agricole

RE : Retenue d'Eau

RF : Responsable Financier

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SAER : Service de l'Aménagement et de l'Equipement Rural

SCPEN : Service Communale pour la Protection de l'Environnement et de la Nature

UCOPER : Union Communale des Organisations Professionnelles des Eleveurs des Ruminants

UDOPER : Union Départementale des Organisations Professionnelles des Eleveurs des Ruminants

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Typologie des acteurs présents aux ateliers par commune

Tableau N°2 : Point total des participants aux ateliers par commune

Tableau N°3 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Dia Dia dans la commune de Sinendé

Tableau N°4 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Gah-Guessou dans la commune de Sinendé

Tableau N°5 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Liboussou dans la commune de Ségbana

Tableau N°6 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Wara dans la commune de Ségbana

Tableau N°7 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Toumbou dans la commune de Ségbana

Tableau N°8 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Potoko dans la commune de Kandi

Tableau N°9 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Batran dans la commune de Banikoara

Tableau N°10 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Sombi kérékou dans la commune de Banikoara

Tableau N°11 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Zougou Pantrossi dans la commune de Gogounou

Tableau N°12 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Balata dans la commune de Gogounou

Tableau N°13 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Karakou Darou dans la commune de Gogounou

Tableau N°14 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau Kinkinnin Darou dans la commune de Bembèrèkè

Tableau N°15 : Situation des points focaux mis en place lors des ateliers communaux

Tableau N° 16 : Point des enregistrements et diffusion des émissions à l'ORTB Parakou

Tableau N° 17 : Point des enregistrements et des diffusions dans les radios locales

Tableau N°18 : code local de gestion de la retenue d'eau de Kinkinnin Darou (Bembèrèkè)

Tableau N°19 : sources de revenus de la retenue d'eau de Kinkinnin Darou

Tableau N°20 : code local de gestion de la retenue d'eau de Batran (Banikoara)

Tableau N° 21 : sources de revenus de la retenue d'eau de Batran

Tableau N° 22 : code local de gestion de la retenue d'eau de Sombi Kerekou (Banikoara)

Tableau N° 23 : Sources de revenus de la retenue d'eau de Sombi Kerekou

Tableau N° 24 : code local de gestion de la retenue d'eau de Zougou Pantrossi

Tableau N° 25 : Sources de revenus de la retenue d'eau de Zougou Pantrossi

Tableau N° 26 : code local de gestion de la retenue d'eau de Karakou Darou

Tableau N° 27 : sources de revenus de la retenue d'eau de Karakou Darou

Tableau N° 28 : code local de gestion de la retenue d'eau de Balata

Tableau N° 29 : sources de revenus de la retenue d'eau de Balata

Tableau N° 30 : code local de gestion de la retenue d'eau de Gah Guessou

Tableau N° 31 : sources de revenus de la retenue d'eau de Gah Guessou

Tableau N° 32 : code local de gestion de la retenue d'eau de Dia Dia

Tableau N° 33 : sources de revenus de la retenue d'eau de Dia Dia

Tableau N°34 : Code local de gestion de la retenue d'eau : Retenue de Wara (Ségbana)

Tableau N° 35 : sources de revenus de la retenue d'eau de Wara

Tableau N°36: Code local de gestion de la retenue d'eau : Retenue de Toumbou (Ségbana)

Tableau N° 37 : sources de revenus de la retenue d'eau de Toumboutou

Tableau N°38: Code local de gestion de la retenue d'eau : Retenue de Liboussou (Ségbana)

Tableau N° 39 : sources de revenus de la retenue d'eau de Liboussou

Tableau N°40 : Code local de gestion de la retenue d'eau : Retenue de Potoko (Kandi)

Tableau N° 41 : sources de revenus de la retenue d'eau de Potoko

INTRODUCTION

Pour une gestion durable des ressources du Bassin du Niger, l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) a initié le projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes (Projet DREDGE). Se basant sur les échecs des projets antérieurs de développement, les initiateurs de ce projet estiment valablement que sa réussite (adoption des actions) passe par une implication effective des acteurs et une internalisation de sa stratégie par ceux-ci. Avec l'avènement des approches participatives, l'amélioration des échanges entre les intervenants et les bénéficiaires, dans le cadre des projets de développement, s'est opérée à la faveur d'un développement des outils de communication. Mais ces outils sont surtout focalisés sur l'objectif d'investigation et de diagnostic. Le transfert des innovations et des connaissances, qui devrait induire des actions pour l'élaboration des solutions alternatives durables est peu pris en compte. Sa prise en compte nécessite une conception plus efficace de la phase d'apprentissage tout au moins pour l'aide à la prise de décision et à l'évaluation des technologies et connaissances nouvelles.

La présente consultation menée par l'ONG Vie et Environnement a permis de trouver dans le cadre du projet DREDGE la meilleure stratégie communicationnelle pour espérer induire un développement durable. L'objectif général de la mission assignée à l'ONG est d'organiser des séances d'information, de sensibilisation et de lancer un grand plaidoyer en direction des autorités locales et des bénéficiaires pour l'adhésion et l'appropriation des activités du projet par les populations.

Le présent rapport fait le point des activités menées dans ce cadre. Il présente la méthodologie mise en œuvre, les principaux résultats obtenus et les grandes leçons qui se dégagent.

On retrouvera des photos explicatives et des graphiques suivis de commentaires, puis en annexe les fiches synthétiques des problèmes des différentes retenues d'eau.

Tableau 1 : Brève présentation des villages concernés

Communes	Retenue concernée	Villages / quartier de ville	Populations	Distance par rapport au chef lieu de la commune
Sinendé	Diadia	Diadia	2147	9 Km
	Gah Guessou	Sinendé peulh	2535	7 Km
Bembéréké	Kinkinnindarou	Gamia	5907	23,5 Km
Gogounou	Karakoudarou	Banigouré	1552	7 Km
	Zougou Pantrossi	Zougou Pantrossi	4542	22 Km
	Balata	Gamaou	1761	29 Km
Kandi	Potoko	Lolo	1426	34 Km
Banikorara	Sombi kérékou	Ounet	5165	16 Km
	Batran	Kokey Batan	1731	19 Km
Ségbana	Wara	Ségbana 1	3366	5 Km
	Toumbou	Ségbana 2	6646	8 Km
	Liboussou	Liboussou	3018	36 Km

Source : RGPH 3 (2002)

II- Méthodologie mise en œuvre

La méthodologie utilisée dans le cadre la présente mission comporte deux étapes essentielles : La phase de préparation et la phase de déroulement des activités.

A- Phase de préparation

- Ateliers d'harmonisation

Avant le démarrage de chaque activité, un atelier d'harmonisation est tenu au siège de l'ONG en présence des responsables de la structure et des consultants sollicités pour la cause. Ainsi, pour ce qui concerne les enquêtes, l'atelier a permis de concevoir les fiches utilisées par les enquêteurs pour la collecte des données.

S'agissant des ateliers communaux et des assemblées villageoises, lors des réunions d'harmonisation, les discussions ont porté sur les différents acteurs à inviter, la préparation des supports de communication, la transmission des courriers d'invitation et la logistique. Par rapport aux communications, il a été retenu deux présentations essentielles à savoir :

- La présentation du projet : objectifs, stratégie d'intervention, principes d'actions, rôles des acteurs etc.
- La présentation des résultats de l'enquête exploratoire.

La nature des communications étant définie, des projets de présentation ont été soumis, amendés et adoptés.

Pour la réalisation des émissions radio, l'atelier d'harmonisation a consisté dans un premier temps à l'élaboration des documents devant servir de guide pour les émissions, l'organisation des consultants en quatre (04) équipes de deux (02) personnes en tenant compte des compétences linguistiques. Dans un second temps cet atelier a permis de rencontrer les différents animateurs de l'ORTB pour échanger sur le contenu des émissions, d'établir un planning relatif à l'enregistrement avec les différentes équipes et convenir des dates de diffusions.

- Echantillonnage

L'échantillonnage varie selon activités à mener. Par exemple, pour les enquêtes exploratoires, Le questionnaire élaboré a été administré à plusieurs catégories de personnes à savoir : les agents des CeCPA, les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs. Le questionnaire administré est joint en annexe. Pour chaque retenue d'eau concernée les enquêteurs ont identifié à savoir deux (02) agents de CeCPA, trois (03) agriculteurs, deux (02) éleveurs et un (01) pêcheur. La taille de cet échantillon n'est pas retenue au hasard. Il faut noter que, bien que les problèmes d'eau concernent toute la communauté, les observations sur le terrain ont révélé que les aménagements préoccupent beaucoup plus les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs qui sont appuyés par les agents du CeCPA. Vu la période très courte de l'enquête, nous avons privilégié les entretiens qui ont permis de se rapprocher de quelques personnes ressources de ces couches sociales. Ainsi au sein de chaque catégorie d'acteurs, le nombre d'enquêté est déterminé en fonction du poids de représentation de cette couche au sein de la communauté et dans les instances de gestion des retenues.

-Traitement des données

Après la phase pratique de l'enquête sur le terrain, le dépouillement des fiches et le traitement des données, les informations recueillies ont été synthétisées dans les tableaux n° 1 à n° 12 en annexe.

B- Phase de déroulement des activités

C'est l'étape d'exécution des activités proprement dites. Au cours de la période les activités menées sont :

- La participation aux réunions de lancement des activités de sensibilisation dans le cadre du projet à Kandi et à Malanville,

- L'organisation des études diagnostiques dans les six communes retenues par le projet (Bembèrèkè, Sinendé, Gogounou, Banikoara, Kandi, Ségbana, et Gogounou)
- L'organisation des ateliers communaux avec les élus locaux, les services déconcentrés, la société civile, ...,
- Désignation de concert avec les responsables communaux, des points focaux du projet pour chaque commune.
- L'organisation des assemblées villageoises dans les villages concernés par les aménagements,
- L'animation et diffusion des émissions radios en français et dans différentes langues locales (Dendi, Bariba, Peulh et Boo);
- L'organisation des ateliers d'élaboration et de validation de code local, de statuts et de règlement intérieur dans les villages d'intervention du projet.

III- Niveau d'exécution des activités menées

Chapitre 1 : Participation aux réunions de lancement des activités de sensibilisation dans le cadre du projet à Kandi et à Malanville

L'ONG a été représentée par sa Directrice Exécutive et son Responsable Financier aux réunions de lancement des activités de sensibilisation du projet à Malanville et à Kandi le 11 novembre 2009. Cette réunion a permis aux représentants de l'ONG de présenter aux groupes cibles la démarche qui sera mise en œuvre par l'ONG et d'établir les calendriers de passage dans chaque commune.

Chapitre 2 : Organisation des études diagnostiques dans les six communes concernées par les activités de sensibilisation du

Le présent chapitre fait le point des états des lieux organisés dans toutes les communes en prélude aux activités de sensibilisations. Il fait la synthèse des informations de chaque retenue :

2.1 : Etats des lieux des différentes retenues concernées par les aménagements

1. Kinkinnin Darou

- a. Informations générales sur la retenue d'eau : Réalisée en 1999 par le PADEB sur financement de la BOAD, elle est située à 3,5 Km à l'ouest de Gamia
- b. Provenance des utilisateurs : Gamia, Guessou-nord et hameaux Peulh des alentours
- c. Activités autour de la retenue d'eau
 - Activité principale: abreuvoir de bétail et la pratique des cultures maraîchères (en contre saison); le groupement des maraîchers avoisine une centaine de membres.
 - Activité saisonnière: pêche (02 fois l'an),

Remarque : C'est principalement les maraîchers qui sont les plus motivés sur les questions liées à la Vie-E de la retenue d'eau
- d. Fonctionnalité du comité de gestion : Pas fonctionnel et n'est pas enregistré
- e. Problèmes autour de la retenue d'eau
 - Forts impacts d'érosion sur le déversoir de la retenue d'eau
 - Présence de moellons dans la cuvette, ce qui ne permet pas de faire la pêche
 - Présence de beaucoup d'arbustes sur la digue

(Cliché S.M. 11.10.09)



Photo N°1 & 2 : Impacts d'érosion sur le déversoir de la retenue d'eau de Kinkinnindarou

2. Gah-Guessou

- a. Informations générales sur la retenue d'eau : Réalisée en 1997 par la CARITAS, elle est à 07 Km à l'Est de Sinendé; Alt: 362m, N: 10°19'46,6" E 2°15'31,8"
- b. Provenance des utilisateurs : Sinendé-centre, hameaux Peulh autour de la retenue d'eau, transhumant venant du département de l'Alibori, parfois le Niger et le Burkina Faso. Il n'y a pas un village véritable au site de la retenue d'eau; ce sont des camps peulh et des champs. Elle a en fait un but pastoral
- c. Activités autour de la retenue d'eau
 - Activité principale: abreuvoir de bétail;
 - Activité saisonnière: pêche (02 fois l'an)
- d. Fonctionnalité du comité de gestion : Peu fonctionnel et n'est pas enregistré; il mène des activités de nettoyage des alentours et la pêche annuelle.
- e. Problèmes autour de la retenue d'eau
 - Impacts d'érosion sur la digue
 - Présence de beaucoup d'arbres sur l'aval (nécessité de dessoucher, emmener de gros engins pour nettoyer avant l'utilisation de l'aval pour des AGR)



Photo N°3 : Berger Peulh conduisant son bétail s'abreuver à la retenue d'eau de Gah-Guessou
(Cliché I.S. 12.10.09)

3. Diadia

- a. Informations générales sur la retenue d'eau : Réalisée de 1999 à 2002 par le PADEB, elle est à l'est du village de Diadia (village situé à 09 Km avant Sinendé, en venant de Parakou)
- b. Provenance des utilisateurs : Diadia, Wari, Boukouro, hameaux Peulh autour de la retenue d'eau, Peulhs transhumants venant du département de l'Alibori, parfois le Niger et le Burkina Faso
- c. Activités autour de la retenue d'eau
 - Activité principale: abreuvoir de bétail;
 - Activité saisonnière: maraîchage, pêche (02 fois l'an), travaux domestiques (lessive et autres)
 - Activité occasionnelle: utilisation de l'eau pour la réalisation des travaux de génie civil
- d. Fonctionnalité du comité de gestion : Fonctionnel, mais n'est pas enregistré
- e. Problèmes autour de la retenue d'eau
 - Ensablement de la cuvette
 - Présence de mottes de sable (pas favorable à l'agriculture) en aval; cela implique la nécessité de nivellement et apport d'humus avant les AGR en aval



Photo N°4 : Les bœufs s'abreuvent à la retenue d'eau de Diadia ; (Cliché S.M. 12.10.09)



Photo N° 5 : digue utilisée comme voie d'accès sur l'autre rive à Dia dia ; (Cliché S.M. 12.10.09)

4. Balata

- a. Informations générales sur la retenue d'eau ; Réalisée en 2003 par le PADEB, elle est située à 1 Km de Donwanri et à 29 km de Gogounou; elle a une forme rectangulaire et une superficie de 10 000m²
- b. Provenance des utilisateurs : Donwanri et 09 camps peulhs
- c. Activités autour de la retenue d'eau
 - Abreuver le bétail
 - Pêche
 - Lavage des motos
 - Lessive
- d. Fonctionnalité du comité : Peu fonctionnel mais n'est pas enregistré et n'a pas été renouvelé depuis son installation en 2003
- e. Problèmes
 - Ensablement
 - La digue est en état de dégradation
 - Il n'existe pas de couloir de passage

5. Karakou Darou

- a. Informations générales sur la retenue d'eau : Réalisée en 2001 par le PADEB, elle est située à 4 km de Banigouré et à 07 km de Gogounou; elle a une forme rectangulaire et une superficie de 10 000m²
- b. Provenance des utilisateurs : Banigouré et camps peulh environnants
- c. Activités autour de la retenue d'eau
 - Abreuver le bétail,
 - pêche,
 - lavage des engins et lessive
- d. Fonctionnalité du comité de gestion : Fonctionnel mais n'est pas renouvelé depuis son installation 2001, n'est pas non plus enregistré
- e. Problèmes autour de la retenue d'eau
 - Digue en état de dégradation

- Ensablement de la cuvette
- absence de couloir de passage pour les animaux

6. Zougou Pantrossi

- a. Informations générales sur la retenue d'eau : Réalisée en 2001 par le PADEB, elle est située à 2 km de Zougou Pantrossi et à 22 km de Gogounou; elle a une forme rectangulaire et une superficie de 20 000 m²
- b. Provenance des utilisateurs : Zougou Pantrossi et Camps peulhs
- c. Activités autour de la retenue d'eau
 - Abreuver le bétail
 - Maraîchage et pêche
 - Lavage des motos
 - Lessive
- d. Fonctionnalité du comité de gestion : Fonctionnel mais n'est pas enregistré et n'a pas été renouvelé depuis son installation en 2001
- e. Problèmes autour de la retenue d'eau
 - Ensablement de la cuvette
 - Présence de plantes aquatiques dans la retenue d'eau
 - La digue est en état de dégradation



Photo N° 6 : Colonisation de la surface de l'eau par les plantes aquatiques ;
(Cliché B.A. 13.10.09)

7. Potoko

- a. Informations générales

Réalisée en 2002 par le PADEB, elle est située à 7 km de Lolo et 14 km du goudron à partir de Thui ; elle a une forme rectangulaire et une superficie de 40 000 m²

- b. Provenance des utilisateurs

Lolo, Saah, Fouré, Banikanni, Fafa

c. Activités autour de la retenue d'eau

Abreuver le bétail et faire de la pêche

d. Fonctionnalité du comité de gestion

Pas fonctionnel et n'est pas enregistré; il n'est pas renouvelé depuis sa mise en place en 2002

e. Problèmes autour de la retenue d'eau

- La retenue d'eau tarit en saison sèche
- Absence de produits halieutiques
- Pollution de l'eau entraînant souvent des maladies hydriques



Photo N° 7 : La retenue d'eau de Potoko ; **(Cliché K.A. 13.10.09)**

8. Sombi kérékou

a. Informations générales sur la retenue d'eau

Réalisée en 2004 par le PADEB, elle est située à 7 km de OUNET et à 16 km de Banikoara ; elle a une superficie de 40 000m².

b. Provenance des utilisateurs

OUNET, Ouagou, kommo, Dorogui, Banikoara

c. Activités autour de la retenue d'eau

Abreuver le bétail et pêche

d. Fonctionnalité du comité de gestion

Pas fonctionnel et n'est pas enregistré; il n'est pas renouvelé depuis sa mise en place en 2004

e. Problèmes autour de la retenue d'eau

- Ensablement de la cuvette
- Dégradation de la digue
- Retenue d'eau qui tarit en saison sèche
- Faible production halieutique



Photo N° 8: La retenue d'eau de Sombi Kérékou ; on peut remarquer que la digue est herbeuse !
(Cliché K.A. 14.10.09)

9. Batran

a. Informations générales sur la retenue d'eau

Réalisé en 2004 par le PADEB. Elle est située à 7 km de Ounet et 16 km de Banikoara ; elle a une superficie de 40 000m²

b. Provenance des utilisateurs

Ounet, Ouagou, kommo, Dorogui, Banikoara

c. Activités autour de la retenue d'eau

Abreuver le bétail, le maraîchage et la pêche

d. Fonctionnalité du comité de gestion

Pas fonctionnel et n'est pas enregistré; il n'est pas renouvelé depuis sa mise en place en 2004

e. Problèmes autour de la retenue d'eau

- Ensablement de la cuvette
- Dégradation de la digue
- Retenue d'eau qui tarit en saison sèche
- Faible production halieutique



Photo N° 9: La retenue d'eau de Batran ; (Cliché K.A. 14.10.09)

10. Liboussou

a. Informations générales

Réalisé en 1998 par COLAS, elle est située à 1km à l'ouest de Liboussou ; elle a une superficie de 7500m²

b. Provenance des utilisateurs

Camp peulh environnant, Liboussou, transhumants nigériens

c. Activités autour de la retenue d'eau

Abreuver le bétail, travaux de construction de routes et pêche (pêches fructueuses)

d. Fonctionnalité du comité de gestion

Peu fonctionnel, non enregistré mais renouvelé le 05 mai 2009

e. Problèmes autour de la retenue d'eau

- Pollution de l'eau
- Dégradation de la digue et du déversoir

11. Wara

a. Informations générales

Réalisé en 1999 par COLAS, elle est située à 05km à l'ouest de Ségbana ; elle a une superficie de 7500m²

b. Provenance des utilisateurs

Camps peulh environnants, Ségbana

c. Activités autour de la retenue d'eau

Abreuver le bétail et maraîchage

d. Fonctionnalité du comité de gestion

Peu fonctionnel, non enregistré mais renouvelé le 16 mai 2009

e. Problèmes autour de la retenue d'eau

- Impossibilité de pêcher (présence de troncs d'arbres et de caïmans)
- Pollution
- Dégradation de la digue
- Accès difficile au site

12. Toumbou

a. Informations générales

Réalisé en 1995 par COLAS, elle est située à 8km à l'est de Ségbana ; elle a une superficie de 2500m² et a une forme rectangulaire

b. Provenance des utilisateurs

Camp peulh environnant, Toumbou, transhumants nigériens

c. Activités autour de la retenue d'eau

Abreuver le bétail, maraîchage et pêche

d. Fonctionnalité du comité de gestion

Fonctionnel, n'est pas enregistré; il est renouvelé le 13 mai 2009

e. Problèmes autour de la retenue d'eau

- Ensablement de la cuvette
- Pollution
- Difficile d'accès

Chapitre 3 : Organisation des ateliers communaux avec les élus locaux, les services déconcentrés et la société civile

Le présent chapitre fait le point du déroulement des ateliers communaux d'information, de sensibilisation et de plaidoyer à l'endroit des acteurs du Projet de développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes (PDREGDE). Il s'articule autour des points suivants : acteurs présents et résultats obtenus.

3.1 : Rappel des objectifs et résultats attendus des ateliers communaux :

Les objectifs de la mission s'articulent autour des points suivants :

- Sensibiliser et informer les différents acteurs présents sur le projet de développement des ressources en eau et de gestion durable des écosystèmes
- Exposer un état des lieux de la situation des retenues d'eau cibles- du projet et échanger avec les participants sur les problèmes autour d'elles
- Identifier les actions à mener pour une gestion durable des ressources en eau ainsi que les rôles et responsabilités des différents acteurs

Quant aux résultats, ils s'articulent autour des points que sont :

- Les participants auraient été sensibilisés et informés sur le contenu du projet DREGDE
- Un point exhaustif des problèmes autour des retenues d'eau concernés est réalisé ainsi que les mesures pour les solutionner
- Les actions à mener pour une gestion durable des ressources en eau ainsi que les rôles et responsabilités des acteurs sont identifiés

3.2 : Déroulement des ateliers communaux

La mise en œuvre des ateliers communaux s'est articulée autour des trois points principaux que sont :

- Les présentations power point
- Les travaux de groupe
- Les plénières

Les présentations power point ont abordé trois points : la présentation du projet, la présentation de l'ONG Vie et Environnement et la restitution des états de lieux actuels des retenues d'eau.

Les travaux de groupes se sont penchés sur les problèmes autour des retenues d'eau dont l'état des lieux leur a été présenté. Il a s'agit pour les participants d'identifier les problèmes qui se posent autour de ces retenues d'eau, les acteurs qui en sont à la base pour situer les causes, les solutions envisagées ainsi que les responsables de la mise en œuvre de ces solutions.

Les plénières ont permis de faire une synthèse des résolutions issues des travaux de groupe et de l'ensemble de l'atelier ; l'autre point important que les plénières ont permis d'aborder est relatif au point focal du projet.

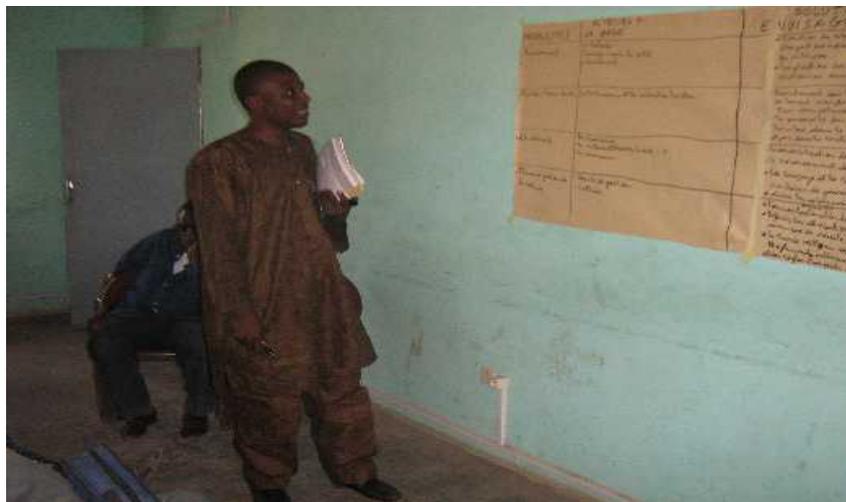


Photo N° 13: Le Chef Service Affaires Générales de la mairie de Kandi restituant les travaux de son groupe au cours de l'atelier communal; (Cliché S.I. 09.12.09)



Photo N° 14: Le Chef Service Communal pour la Protection de l'Environnement et de la Nature de Bembèrèkè, rapporteur de son groupe au cours de l'atelier communal; (Cliché S.I. 12.12.09)

3.3 : Le profil et la participation des acteurs présents

Tableau N°1 : Typologie des acteurs présents aux ateliers par commune

Communes	Situation	Mairie (élus locaux et techniciens)	CeCPA, SCPEN et Société civile	Acteurs directs des RE (éleveurs, comité, femmes, jeunes, producteurs)	TOTAL
Sinendé	Attendus	11	7	6	24
	Présents	8	6	11	25
	Taux de participation	73%	86%	183%	104%
Ségbana	Attendus	10	5	11	26
	Présents	12	9	5	26
	Taux de participation	120%	180%	45%	100%
Kandi	Attendus	8	8	6	22
	Présents	11	8	4	23
	Taux de participation	138%	100%	67%	105%
Banikoara	Attendus	8	5	11	24
	Présents	7	7	7	21
	Taux de participation	88%	140%	64%	88%
Gogounou	Attendus	7	4	15	26
	Présents	8	6	11	25
	Taux de participation	114%	150%	73%	96%
Bembèrèkè	Attendus	8	5	9	22
	Présent	8	5	5	18
	Taux de participation	100%	100%	56%	82%
TOTAL	Attendus	52	34	58	144
	Présents	54	41	43	138
	Taux de participation	104%	121%	74%	96%

Tableau N°2 : Point total des participants aux ateliers par commune

Commune	Date de tenue	Effectif des participants		Taux de participation
		Attendus	Présents	
Sinendé	03/12/2009	22	24	109%
Ségbana	08/12/2009	26	26	100%
Kandi	09/12/2009	22	23	105%
Banikoara	09/12/2009	24	21	88%
Gogounou	10/12/2009	26	25	96%
Bembèrèkè	11/12/2009	22	18	82%
TOTAL		142	137	96%



Photo N° 10 : Vue partielle des participants à l'atelier communal de Kandi; (Cliché S.I. 09.12.09)
(Sur la photo au premier plan : à droite, le Chef d'arrondissement de Saah, au milieu, celui de Kandi)



Photo N° 11: Vue partielle des participants à l'atelier communal de Sinendé; Au centre de la photo, le 1^{er} Adjoint au Maire et à sa droite, le secrétaire général (Cliché S.I. 03.12.09)



Photo N° 12: Ouverture des travaux de l'atelier communal de Banikoara par le Maire en personne; (Cliché S.I. 09.12.09)

3.4 : Les résultats obtenus à l'issue des ateliers

Les résultats issus des ateliers au niveau communal se situent à deux niveaux que sont : l'identification des problèmes autour de retenues d'eau concernées par le projet et la mise en place des points focaux du projet.

a. Les problèmes identifiés autour des retenues d'eau concernées par le projet

Tableau N°3 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Dia Dia

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Digue transformée en route	Comité ; Eleveurs ; élus locaux	- Sensibilisation - Elaboration des règles sur l'utilisation de la digue	- Mairie, CeRPA - L'ONG - Point Focal
Ensablement de la cuvette, l'érosion	Comité ; Eleveurs ; la population	- Sensibilisation - Reboiser le bassin versant ou tout au moins le pourtour immédiat de la cuvette.	- Mairie, CeCPA - L'ONG - Point Focal, UDOPER
Mauvaise utilisation de la retenue d'eau lors de la lessive, la vaisselle, etc.	-Populations -L e comité	- Sensibilisation - Eviter de rester au bord afin que l'eau après utilisation ne se déverse immédiatement dans la retenue. - Elaboration des règles d'usage de la retenue	- Mairie, CeCPA - L'ONG - Point Focal
Mauvaise gestion financière	Comité	- Elaborer les documents de gestion - Formation	- L'ONG - Mairie, CeCPA - PDREGDE
Dégradation de la végétation autour de la retenue	- Eleveurs - population	- Sensibilisation - Reboisement	- Mairie, CeCPA - L'ONG - Point Focal
Accès non contrôlé	-Population ; -Eleveurs	- Plaidoyer (clôture)	- Mairie - L'ONG - Partenaires
Faible exploitation de la retenue d'eau	Population	- Empoisonner - Maraîchage - Pépinières	- PDREGDE - CeCPA - Mairie
Pollution (utilisation de produits prohibés, lessive, nettoyage de l'appareil de traitement)	- Pêcheurs - Agriculteurs - Femmes	Sensibilisation de la population Elaboration d'un code de gestion	- Comité de gestion - CeCPA - ONG
Défaillance du comité	-Population ; -Mairie ; -membres du comité	Redynamiser le comité (Renouvellement des membres, renforcement des capacités)	- Mairie - L'ONG - Partenaires

Tableau N°4 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Gah-Guessou

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Dégradation de la digue par le passage des animaux ; les populations	Eleveurs ; Populations	Sensibilisation, gardiennage, entretien périodique ; fauchage des herbes, arbustes. Protection avec les fils de barbelés et les plantes épineuses	- Comité de gestion - Mairie - CeCPA
Pollution de la retenue par la vaisselle, la lessive	Femmes des éleveurs	Réserver une zone pour cette activité	- Comité de gestion - Mairie, CeCPA - PDREGDE
Pêche illicite	Population	Gardiennage, clôture de la retenue par les fils de barbelés	Comité de gestion
Comité de gestion non fonctionnel	Membres du comité de gestion	Redynamiser les comités de gestion	- Mairie - CeCPA - ONG
Faible exploitation de la retenue d'eau	Population	- Empoisonner - Maraîchage - Pépinières	- PDREGDE - CeCPA - Mairie
Problème de recouvrement de taxe des transhumants	Eleveurs transhumants	Redynamiser les comités Redéfinir les taxes	- Mairie - CeCPA - PDREGDE

Tableau N°5 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Liboussou

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Absence de couloirs de passage	Les éleveurs, agriculteurs	Tracer les couloirs de passage et construire des abreuvoirs	Comité, CeCPA, mairie
Dégradation de la digue	Les éleveurs, agriculteurs	Réfection de la digue Orienter les animaux vers les abreuvoirs	Mairie, PTF
Destruction des cultures maraîchères à cause de la divagation des bêtes	Les éleveurs, agriculteurs	Réaliser de clôtures pour les cultures maraîchères	Maraîchers, mairies et autres partenaires
Déforestation autour de la retenue d'eau	Agriculteurs	Eloigner les cultures de la retenue d'eau, reboisement et clôturer le domaine de la retenue	Comité de gestion, élus locaux, forestiers
Pollution de l'eau	Population	Forage de puits, sensibilisations	PTF, comité de gestion, CeRPA
Absence de pêcheurs locaux	Comité de gestion	Former les membres du comité sur les techniques de pêche	PTF, comité de gestion, CeRPA
Manque de matériels de pêche	Comité de gestion	Acquérir le matériel approprié	PTF, comité de gestion, CeRPA

Tableau N°6 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Wara (Ségbana)

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Piste d'accès défectueuse		Réfectionner la voie d'accès à la retenue d'eau	PTF, comité de gestion, CeRPA, mairie
Divagation des bêtes	Eleveurs	Réglementer l'abreuvement des bêtes en traçant les couloirs de passage	PTF, comité de gestion, CeRPA, mairie
Ensablement de la retenue	utilisateurs de la retenue d'eau	Reboiser les alentours de la retenue d'eau et réglementer l'installation des champs	PTF, comité de gestion, CeRPA, mairie
Présence de tronc d'arbre	Entreprise qui a réalisé l'ouvrage	Enlever les troncs d'arbre présents dans la civette de la retenue d'eau	PTF, comité de gestion, CeRPA, mairie
Présence de crocodile et boa empêchant les activités au niveau de la retenue		Pour mémoire	PTF, comité de gestion, CeRPA, mairie
Digue dégradée	utilisateurs de la retenue d'eau	Réfectionner la digue	PTF, comité de gestion, CeRPA, Mairie
Existence de mauvaises pratiques comme: lessive dans l'emprise de la retenue, défécation, pêche frauduleuse, pose de piège aux abords de la retenue	utilisateurs de la retenue d'eau	Eviter de verser l'eau de lavage dans la retenue Faire connaître et respecter le code de bonne conduite autour de la retenue d'eau	PTF, comité de gestion, CeRPA, mairie

Tableau N°7 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Tombou

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Ensablement du barrage	Cultures autour de la retenue d'eau par les agriculteurs	Reboiser et mettre en défense les abords immédiats de la retenue d'eau. Curer la cuvette	PTF, comité de gestion, CeRPA, mairie
Manque de couloir de passage	utilisateurs de la retenue d'eau	Tracer les couloirs de passage et mettre à la disposition des jeunes et femmes des équipements de maraîchage comme : moto pompe,	PTF, comité de gestion, CeRPA, mairie
Déboisement des alentours de la retenue d'eau	Population	Reboiser les alentours Viabiliser l'espace pour le jardinage	PTF, comité de gestion, CeRPA, mairie
Le barrage ne garde pas beaucoup d'eau	petite taille de la retenue d'eau	Elargir le retenu d'eau	PTF, comité de gestion, CeRPA, Mairie

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Mauvaises pratiques observées lors du lavage des appareils de traitement de coton et emballage d'engrais Défécation, Vaisselle	Absence de règles de bonne gestion	Laver tous les objets en aval de la retenue et éviter de déverser les eaux de lavage dans la retenue Elaborer et faire respecter un code de bonne gestion autour de la retenue d'eau	PTF, comité de gestion, CeRPA, mairie

Tableau N°8 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Potoko dans la commune de Kandi

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Tarissement de la retenue d'eau	Cultures autour de la RE, Ensablement	Reboisement autour de la retenue d'eau et sur le bassin versant, recul des cultures autour de la RE, traçage et respect des couloirs de passage et des voies d'accès, créer des abreuvoirs	Les projets forestiers, la mairie, les comités de gestion, les élus locaux, PDREGDE
Manque d'entretien du barrage	Les riverains, les animaux, le comité de gestion	Redynamiser le comité de gestion et renforcer les capacités des membres, sensibilisation de la population riveraine, élaborer et faire respecter un code de bonne gestion	Comité de gestion, mairie, CeCPA, PDREGDE
Non valorisation de la retenue d'eau	Comité de gestion, population	Aménager le site pour les AGR (maraîchage, pisciculture, etc)	Comité de gestion, CeCPA, ONG, Mairie, PDREGDE

Tableau N°9 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Batran dans la commune de Banikoara

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Destruction de la digue	Erosion, manque d'entretiens réguliers, présence de crocodiles dans la RE	Réfectionner la digue et l'entretenir régulièrement, Réduire le nombre de crocodiles	Comité de gestion, PDREGDE, PADPPA, CeCPA, mairie
Présence de nénuphars sur la RE	Cuvette peu profonde, ensablement, manque d'entretiens réguliers	Désensabler la cuvette, renforcer les capacités du comité sur la gestion de la RE	Comité de gestion, PDREGDE, PADPPA, Mairie, CeCPA

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Ensablement	Déboisement sur le bassin versant et surtout les abords immédiats de la retenue d'eau.	Désensabler la cuvette, tracer et sensibiliser les populations sur le reboisement sur le bassin versant et surtout les abords immédiats de la retenue d'eau.	CeCPA, mairie, populations, Comité de gestions
Contamination de l'eau de la RE par les pesticides, insecticides et autres produits chimiques	Travaux domestiques : lessives, lavage de motos etc, présence de champs autour de la RE	Sensibilisation les populations riveraines sur la bonne pratiques dans la gestion de la RE	CeCPA, mairie, populations, comité de gestions

Tableau N°10: Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Sombi kérékou dans la commune de Banikoara

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Tarissement de la retenue d'eau (avant mars de chaque année)	Ensablement, déboisement, installation de champs autour de la retenue d'eau	Désensabler la cuvette, Sensibiliser les populations riveraines sur les bonnes pratiques dans la gestion de la RE	Comité de gestion, PDREGDE, PADPPA, CeCPA, Mairie
Dégradation d'une partie du déversoir	Erosion	Réfectionner le déversoir et l'entretenir régulièrement	Comité de gestion, PDREGDE, PADPPA, CeCPA, Mairie

Tableau N°11 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Zougou Pantrossi dans la commune de Gogounou

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
La retenue d'eau envahie par des plantes aquatiques et des bois morts	Population, comité, mairie	Aménager la retenue d'eau, curer (draguer) la cuvette	Comité, mairie, PDREGDE
Les abords de la retenue ne sont pas reboisés	Comité, mairie	Reboiser les abords de la retenue	Comité, populations, mairie, PDREGDE
Manque de couloir de passage pour l'abreuvement du bétail	Eleveurs, comité, populations	Tracer les couloirs de passage	Comité, UCOPER, mairie, PDREGDE

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Non aménagement du site maraîcher en aval de la retenue d'eau	Mairie, comité, CeCPA	Aménager un site maraîcher en aval de la retenue d'eau	PDREGDE, CeCPA, mairie
Manque d'équipement de maraîchage et d'intrants	Comités, mairie	Equiper les groupements de femmes en matériels de maraîchage et d'intrants	PDREGDE, mairie
Manque de formation et insuffisance d'appui technique aux GF (maraîchers)	CeCPA, autres structures	Former les GF, Augmenter le nombre de personnel technique	PDREGDE, CeCPA, mairie et autres structures
Non réglementation de la pêche	Pêcheurs locaux, populations	Réglementer la pêche et la faire de façon périodique	Mairie, CeCPA
Manque de renforcement des capacités des membres du comité de gestion	CeCPA, mairie	Renforcer les capacités des membres du comité de gestion	Mairie, CeCPA, PDREGDE
Manque d'étangs piscicoles aux abords de la retenue d'eau	Comité, populations	Disponibilité des étangs piscicoles aux abords de la retenue d'eau et la production halieutique s'est accrue	Mairie, PDREGDE

Tableau N°12 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Balata dans la commune de Gogounou

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Tarissement rapide de la retenue d'eau	Ensablement du au piétinement des animaux	Désensabler la cuvette Reboiser les alentours de la retenue	Mairie, SAER, CeRPA, PDREGDE
Dégradation de la digue	Population, comité de gestion inactif	Sensibiliser la population sur l'entretien de la digue, délimiter et Reboiser les alentours de la retenue d'eau	Population, CeCPA, PADPPA, Mairie, PDREGDE
Site de maraîchage non aménagé	Comité, ABN	Aménager le site, clôturer le site	CeRPA, Comité de gestion
Manque de système d'irrigation	Mairie, CeRPA, PADPPA	Equiper les GF en matériels d'irrigation (motopompe, arrosoirs etc)	CeRPA, PDREGDE, PADPPA
Manque de formation des GF sur les techniques de maraîchage	CeCPA	Former les GF sur les techniques de maraîchage	CeRPA, PDREGDE, PADPPA
Manque de semences	CeCPA, mairie, PADPPA	Approvisionner les GF en semences	PDREGDE, CeRPA, mairie, PADPPA
Non maîtrise de techniques de pisciculture	CeCPA, PADPPA	Former le comité en techniques de pisciculture	PDREGDE, CeRPA, Mairie, PADPPA

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Manque d'infrastructure piscicoles	CeCPA, PADPPA, populations	Installer les cages flottantes, réaliser les trous à poissons, construire les bassins et étangs piscicoles	PDREGDE, CeRPA, Mairie, PADPPA

Tableau N°13 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau de Kakou Darou dans la commune de Gogounou

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Destruction du déversoir Manque d'assainissement, d'entretien et de suivi de la retenue d'eau	Entreprise qui a réalisé l'ouvrage, Erosion Eleveurs, Comités de gestions, Populations riveraines	Réaménager le déversoir	Mairie, SAER, CeRPA, PDREGDE
		Créer des aires de lessive, vaisselles, etc	Population, CeCPA, PADPPA, Mairie, PDREGDE
		Former les membres du comité de gestion sur l'entretien et la gestion de la retenue d'eau	Mairie, SAER, CeRPA, PDREGDE
		Sensibiliser les communautés sur les comportements à promouvoir autour de la retenue d'eau	Population, CeCPA, PADPPA, Mairie, PDREGDE
		Recruter un gardien avec possibilité d'installer son champ à côté de la retenue d'eau ou organiser des tours de garde par le comité de gestion	Comité de gestion
Tarissement de la retenue d'eau	Entreprise qui a réalisé l'ouvrage, Ensablement Mairie, CeCPA, ONG	Désensabler la retenue d'eau et créer des couloirs de passage	Mairie, SAER, CeRPA, PDREGDE
Inexistence d'AGR autour de la retenue d'eau	Comité de gestion	Organiser des séances de sensibilisation et d'information sur les opportunités d'AGR autour de la retenue d'eau	Comité de gestion, CeCPA, Mairie, ONG, PDREGDE
Faible production halieutique	Populations ; CeCPA, mairie,	- Organiser les communautés en groupements, les former et les équiper - Empoissonner périodiquement la retenue d'eau et veiller sur la pêche frauduleuse	Mairie, CeCPA, comité, ONG

Tableau N°14 : Point des problèmes identifiés autour de la retenue d'eau Kinkinnin Darou dans la commune de Bembèrèkè

Problèmes	Acteurs à la base	Solutions proposées	Responsables
Manque de suivi et d'entretien de la retenue d'eau	Comité, élus locaux, CeRPA	Renouvellement du comité de gestion, rendre fonctionnel le comité de gestion	CeRPA, élus locaux, PDREGDE
Manque de fonds pour l'entretien de l'ouvrage	Comité, élus locaux, CeRPA, SCEPN	Instaurer une taxe pour les éleveurs et les maraîchers, promouvoir les AGR et la pêche	Mairie, CeRPA, Populations, DREGDE, MEPN, SAER
Ensablement de la retenue d'eau	Agriculteurs, éleveurs	Interdire l'utilisation des terres dans les berges de l'ouvrage, reboiser les terres, réaliser les couloirs de passage pour l'accès à l'eau par les éleveurs	Mairie, CeRPA, Populations, DREGDE, MEPN, SAER
La disparition progressive du déversoir par manque d'entretien	Comité, élus locaux, CeRPA, SCEPN	Réfectionner l'ensemble de la retenue et renforcer les capacités du comité de gestion sur sa bonne gestion	Mairie, CeRPA, Populations, DREGDE, MEPN, SAER
La digue est transformée en passage par les habitants de Bèrkè Gando	Comité de gestion	Sensibiliser les populations, faire recours aux spécialistes	CA, CeCPA, SCPEN, mairie
Encombrement de la retenue à cause de l'absence de nettoyage après sa réalisation	Prestataire de services	Interpeller le prestataire	Mairie
Manque d'aménagement autour du barrage impliquant l'absence d'AGR	PADEB	Réaliser des aménagements autour de la retenue d'eau	Mairie
Non respect du côté d'abreuvement par les éleveurs entraînant l'ensablement du barrage	Comité et éleveurs	Tracer des couloirs de passage et élaborer un code contraignant	Comité, éleveurs, UCOPER
Présence de champs autour du barrage	Comité de gestion et population	Eloigner les champs autour de la retenue d'eau	Mairie, CeRPA, Populations,
Absence de couloirs de passage conduisant au barrage	Comité, éleveurs, mairie, CeCPA	Tracer les couloirs de passage	Mairie, CeRPA, Populations,
Absence de reboisement autour du barrage	Comité, populations, mairie, CeCPA	Reboiser l'amont de la retenue d'eau	Mairie, CeRPA, Populations,

b. Les points focaux mis en place

Profitant des descentes sur le terrain, l'équipe de consultants de l'ONG a identifié, avec les responsables des mairies ; les personnes pouvant assister la personne désignée comme point focal. En réalité le point focal est représenté par un membre de la mairie. Mais pour des raisons de gestion participative, ce dernier est assisté d'autres personnes provenant de structures différentes d'où le nombre de 7 à 9 membres. Pour fixer les attributions et formaliser les points focaux, il a été retenu que les maires prennent un arrêté qui institue ces groupes de dialogue.

Il est à noter que les approches données pour régler la question sont différentes selon les communes concernées ; cependant, il y a des points de convergence que l'on peut réunir autour de :

- Le point focal se résume officiellement à une seule personne provenant de la mairie mais pour des raisons d'efficacité il est installé sous la forme d'un comité communal ;
- Les différents acteurs concernés par la gestion des ressources en eau et des écosystèmes sur l'ensemble de la commune sont représentés dans le comité.

La situation des points focaux mis en place dans le cadre de cette mission est consignée dans le tableau suivant :

Tableau N°15 : Situation des points focaux mis en place lors des ateliers communaux

Membres du comité	Sinendé	Ségbana	Kandi	Banikoara	Gogounou	Bembèrèkè
Marie*	2	2	2	2	2	2
CeCPA	1	1	1	1	1	1
SCPEN	1	1	1	1	1	1
Eleveurs		1	1	1		1
Comités de gestion	2	3	1	2	3	1
Société civile	1	1	1		1	1
Femmes			1		1	
Jeunes			1			
Total	7	9	9	7	9	7

Chapitre 4 : Organisation des assemblées villageoises dans les douze villages concernés par les sensibilisations du projet

Cette partie fait le bilan de l'exécution des Assemblées Générales Villageoises organisées dans le cadre de Projet DREGDE du 19 décembre 2009 au 15 janvier 2010.

Il s'agit essentiellement de:

- Sensibiliser et informer les différents acteurs bénéficiaires du projet, sur son mode d'action et les principales activités;
- Répertorier les problèmes relatifs à l'aménagement, aux activités génératrices de revenus et au fonctionnement des comités de gestion autour des retenues d'eau;
- Définir les rôles et responsabilités des acteurs.

Ce chapitre est structuré en quatre points à savoir :

- 1- Présentation sommaire du Projet.
- 2- Méthodologie de mise en œuvre des assemblées générales villageoises
- 3 -Bilan de l'exécution physique des activités.
- 4 -Difficultés majeures rencontrées au cours de la mission.
- 5 -Perspectives.

4.1 Présentation sommaire du PDREGDE

4.1.1. Objectif général

Contribuer durablement à la gestion des ressources en eau et des écosystèmes.

4.1.2. Objectifs spécifiques

- Identifier les domaines de renforcement des capacités des acteurs;
- Elaborer le plan de renforcement des comités de gestion sur l'exploitation et la gestion des ressources en eau ;
- Réhabiliter les douze (12) retenues d'eau identifiées avec l'aménagement des bassins versants des ouvrages ;
- Pratiquer l'agriculture intensive avec la diversification des activités agricoles autour de ces retenues ;
- Etablir le code local de bonne conduite ;
- Définir les rôles et responsabilités de chaque acteur.

4.2 : Rappel des objectifs et résultats attendus des assemblées générales villageoises:

Les objectifs de la mission s'articulent autour des points suivants :

- Sensibiliser et informer les différents bénéficiaires sur le Projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes (PDREGDE).
- Répertoire les problèmes d'aménagement, des activités génératrices de revenus et de fonctionnement des comités de gestion qui se posent autour des retenues d'eau identifiées par le PDREGDE.
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs

Quant aux résultats, ils s'articulent autour des points que sont :

- Les participants sont sensibilisés et informés sur le contenu du projet DREGDE
- Un point exhaustif des problèmes relatifs aux aménagements, aux activités génératrices de revenus et au fonctionnement des comités de gestion autour des retenues d'eau concernées est réalisé ainsi que les recommandations pour les solutionner
- Les rôles et responsabilités des acteurs sont identifiés

4.3 : Déroulement des assemblées générales villageoises

La mise en œuvre des AGV s'est articulée autour des trois points principaux que sont :

- La présentation du projet et de l'ONG Vie et Environnement
- Les travaux de groupe
- Les plénières

Les travaux de groupes se sont penchés sur les problèmes autour des retenues d'eau. Il a s'agit pour les participants d'identifier les problèmes relatifs aux aménagements, aux activités génératrices de revenus et au fonctionnement des comités de gestion autour des retenues d'eau.

Les plénières ont permis de faire une synthèse des résolutions issues des travaux de groupe et de l'ensemble de l'AGV; l'autre point important que les plénières ont permis d'aborder est relatif au code de bonne conduite.

4.4 : Les résultats obtenus à l'issue des assemblées générales villageoises

Les résultats issus des AGV se situent au niveau de l'identification des problèmes relatifs aux aménagements, aux activités génératrices de revenus et au fonctionnement des comités de gestion autour des retenues d'eau concernées.

4.4.1. Bilan de l'exécution physique des activités

Séances d'information et de sensibilisation :

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité des contacts ont été pris avec les responsables de la totalité des conseils communaux des six (6) communes concernées par les 12 retenues d'eau. Ces contacts ont permis de rappeler aux autorités de ces communes les activités du PDREGDE dans leurs localités respectives et la nécessité de présence des points focaux aux AG villageoises.

Au niveau de chaque village, après l'ouverture de la séance par le représentant de la Mairie et la présentation des membres de l'équipe de l'ONG Vie et Environnement, un bref rappel des activités de l'atelier communal a été présenté, puis la présentation du projet sur ses aspects :

- Genèse,
- Objectif général,
- Acteurs
- Axes d'intervention,
- Zone d'intervention,
- Activités à mener,
- Mission de l'ONG Vie et Environnement dans le projet,
- Stratégie à adopter par l'ONG Vie et Environnement dans sa mission.

Après cette présentation en langue locale qui a duré environ 15 mn, il a été demandé à l'assistance de poser des questions d'éclaircissement sur le projet.

En prélude aux activités à mener par le projet, trois groupes ont été formés pour recenser les problèmes au tour de la retenue d'eau. Il s'agit du groupe des personnes âgées, le groupe des jeunes et le groupe des femmes afin de respecter l'approche genre et de prendre en compte toutes les idées. Les informations synthétisées des différentes plénières permettent de ressortir les problèmes suivants :

4.4.2 Problèmes au tour des retenues d'eau :

A ce niveau, la synthèse des travaux de groupe se présente globalement :

Au niveau des aménagements des retenues d'eau :

- Les couloirs de passage pour l'abreuvement n'existent pas
- Les dégradations sont constatées dans la totalité des retenues d'eau
- Les travaux de construction de ces retenues d'eau ne sont pas totalement achevés
- Les voies d'accès aux retenues sont dégradées
- Les mauvaises pratiques s'observent au niveau des retenues d'eau

Au niveau des comités de gestion

- Le nombre des membres varie entre 7 et 9
- Tous les membres ne participent pas aux réunions
- Les membres ne maîtrisent pas leurs rôles
- Les populations ne sont pas informées et sensibilisées sur les bonnes pratiques autour des retenues d'eau

Au niveau des activités génératrices de revenus

- Les bénéficiaires focalisent leurs intentions vers la pêche uniquement
- Les activités de maraîchage sont absentes autour des retenues d'eau
- Les zones de maraîchage ne sont pas aménagées
- La collecte des taxes sur bétail pour l'abreuvement ne sont pas optimisées
- Les maigres revenus générés par la pêche sont mal gérés par les comités.

Au niveau des rôles et responsabilités des acteurs

- Le code local de bonne conduite fait défaut
- Les comités sont sans statuts et règlement intérieur

La situation par retenue d'eau se présente dans les tableaux joints en annexe.

4.4.3 Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées au cours des Assemblées Générales Villageoises se présentent comme suit :

- La lenteur de certaines Mairies dans la transmission du courrier aux services déconcentrés de l'Etat notamment les CeCPA et les RCPN.
- La lenteur dans la prise des arrêtés par les Maires pour nommés les membres des points focaux.

4.4.4. Perspectives

Au nombre des perspectives, on peut citer :

- La réhabilitation par le PDREGDE de toutes les retenues d'eau
- La délimitation des zones de maraîchage avec l'aide des CeCPA
- Le reboisement autour des retenues d'eau avec l'aide des RCPN
- La création des couloirs de passages pour le bétail avec construction des abreuvoirs
- La construction de pistes pour contourner la digue
- La réhabilitation des voies d'accès conduisant aux retenues d'eau
- La rédaction des statuts et règlement intérieur des comités
- Le remembrement des comités de gestion des retenues d'eau
- Le suivi de la prise des arrêtés instituant les points focaux
- La rédaction d'un code local de gestion des retenues d'eau
- La rediffusion des émissions radio

Chapitre 5 : Animation et diffusion des émissions dans les radios des différentes localités en français et en langues locales (Bariba, Dendi, Peulh et Boo)

Le présent chapitre élaboré dans le cadre des émissions radios conçues, enregistrées et diffusées s'articule autour de trois principaux points que sont : les objectifs et la méthodologie suivie.

5.1 : Rappel des objectifs des émissions radios :

L'objet de ces émissions radios serait d'informer et de sensibiliser les auditeurs sur le projet à travers les points suivants :

- Genèse du projet;
- Objectifs du projet;
- Acteurs du projet ;
- Mission de l'ONG Vie et Environnement dans le Projet DREGDE ;
- Axes d'intervention du projet ;
- Zone d'intervention (ou les villages);
- Stratégie d'intervention dans le cadre de la mission;
- Principales activités qui vont être menées autour des retenues d'eau;
- Conditions de participation des bénéficiaires au projet;

5.2 : Enregistrement et diffusion des émissions

Il faut noter que quatre émissions notamment en Français, Batonnou, Dendi et Peulh ont été réalisées à l'ORTB Parakou et une émission en Boo a été réalisée à la radio FM Bio Guerra de Ségbana. Toutes les émissions réalisées ont été enregistrées sur des CD ROM et ont permis de diffuser les émissions dans plusieurs radios locales.

Les dates d'enregistrement et de diffusion des émissions, ainsi que les différents radios concernées sont consignées dans le tableau suivant :

Tableau N° 16 : Point des enregistrements et diffusion des émissions à l'ORTB Parakou

Langue	Enregistrement	Diffusion
Peulh	16/12/2009 à 20 heures	22/12/2009 à 18 heures
Français	17/12/2009 à 10 heures	19/12/2009 à 10 heures
Bariba	17/12/2009 à 16 heures	25/12/2009 à 20 heures
Dendi	18/12/2009 à 09 heures	21/12/2009 à 21 heures

Tableau N° 17 : Point des enregistrements et des diffusions dans les radios locales

Langue	Enregistrement	Diffusion
Radio Rurale de Banikoara		
Peulh		04/01/2010 à 20 h
Bariba		04/01/2010 à 21 h
Radio Locale FM NONSINA de Bembèrèkè		
Bariba		07/01/2010 à 21 h
Radio Communautaire de kandi		
Dendi		15/01/2010 à 19 h
Bariba		16/01/2010 à 19 h

Langue	Enregistrement	Diffusion
Radio FM de Gaya		
Dendi		22/12/2009 à 20 h
Peulh		23/12/2009 à 19 h 30
Radio FM Bio Guerra de Ségbana		
Boo	08/01/2010	09/01/2010
Peulh		07/01/2010

Dans l'ensemble les émissions se sont bien déroulées et suivies par les populations. Une fois les ateliers communaux et assemblées générales villageoises réalisés un deuxième passage des émissions enregistrées est prévu à l'ORTB Parakou.

Chapitre 6 : L'organisation des ateliers d'élaboration et de validation de code local, de statuts et de règlement intérieur dans les villages d'intervention du projet.

Après la première phase de sensibilisation, des ateliers d'élaboration et de validation de code local, de statuts et de règlement intérieur ont été organisés dans les villages d'intervention du projet.

A cet effet, l'ONG a tenu des Assemblées Villageoises (AG) dans les huit (08) villages concernés à savoir : Batran et Sombi Kérékou dans la commune de Banikoara, Zougou Pantrossi, Donwari et Karakou Darou dans la commune de Gogounou, Potoko dans la commune de Kandi, Liboussou Tombou et Wara dans la commune de Ségbana, Gamia dans la commune de Bembèrèkè, Gaa Guessou et Dia Dia dans la commune de Sinendé.

Le présent chapitre retrace la méthodologie et les résultats obtenus à l'issue de ces différentes AG.

6.1. Méthodologie d'organisation des AG de validation des codes locaux et des statuts et règlements intérieurs

La méthodologie suivie au cours des AG comporte plusieurs étapes :

Atelier d'harmonisation

Avant le démarrage des AG, l'équipe des consultants a tenu au siège de l'ONG un atelier d'harmonisation. A cet atelier, les discussions ont porté sur le contenu des statuts et règlements à élaborer pour le compte des comités de gestion des retenues d'eau. En plus des textes qui devraient régir la vie des comités, des codes locaux ont été élaborés pour punir les infractions et sanctions, et pour faire encaisser des amendes et taxes. Les discussions ont enfin porté sur l'organisation pratique des AG et sur la transmission des courriers d'invitation aux différents participants aux AG dont en particuliers aux maires, aux chefs d'arrondissements et aux chefs de village.

Echantillonnage

En se basant sur les acquis des premières assemblées générales d'information et de sensibilisation, les différents acteurs intervenants sur la question des retenues d'eau et toutes les couches composant la population ont été conviés à ces AG d'élaboration et de validation.

6.2. Déroulement des ateliers de validation des codes locaux

Les AG se sont déroulés en deux grandes étapes à savoir la validation du code local de bonne gestion et l'amendement des projets de statuts et règlement intérieur des groupements des utilisateurs et des bénéficiaires des retenues d'eau.

L'amendement des différents documents de base a été fait en plénière. L'objectif ici est d'améliorer la gestion des ressources en eau à travers les règles établies de façon participative avec l'appui des bénéficiaires. Désormais le respect de ces textes fondamentaux favorisera une bonne gestion des ressources de chaque localité.

Il faut noter que cette deuxième phase des travaux découle de l'analyse des problèmes diagnostiqués lors des assemblées générales d'information et de sensibilisation et le rapprochement fait avec les objectifs du projet.

A l'issue des travaux, les statuts et règlement intérieur du groupement des utilisateurs et bénéficiaires de retenues d'eau est présenté en annexe.

En ce qui concerne le code local, les normes et sanctions suivantes ont été retenues par localité :

6.3. Résultats des travaux validés en plénière

Tableau N°18 : code local de gestion de la retenue d'eau de Kinkinnin Darou (Bembèrèkè)

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
1	Installation des champs et jardins (maraîchers) dans l'emprise ou les versants de la retenue d'eau	Mise en garde ; obligation de déplacer ; référer aux autorités	PM
2	Vols de poissons ou produits maraîchers	Saisie du matériel ; référer au délégué	Au moins 5000 FCFA
3	Rejets de produits prohibés dans l'eau (détergents, pesticides et autres)	Référer aux autorités (délégué et forestiers)	PM
4	Activités domestiques susceptibles de polluer l'eau (lessive, lavage de motos) à moins de 50 mètres de la retenue d'eau	Saisie des ustensiles ; référer aux autorités (délégué ; Chef d'Arrondissement)	2500 pour les camions et voitures 1000 pour les vaisselles
5	Utilisation d'engins prohibés sur la retenue d'eau	Saisie des engins et référer aux autorités	PM
6	Coupe illégale de bois sur l'aire de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM
7	Pénétration anarchique des bêtes dans la retenue d'eau et non respect des couloirs de passage	Mise en garde, en cas de récidive	2500 FCFA par troupeau
8	Dégâts des animaux sur les cultures autour de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM

NB : Le présent code n'abroge pas les dispositions existantes mais les complète.

Tableau N°19 : sources de revenus de la retenue d'eau de Kinkinnin Darou

Activités	Montant à payer	Modalité de paiement	Observation
Abreuvement des bêtes	500 FCFA	Bœufs de trait	Par troupeau et par an
	1000 FCFA	Peulh locaux	
	2000 FCFA	Etrangers	
Prélèvements d'eau pour des activités de construction	5.000 FCFA	La citerne	
	200 FCFA	Le tonneau	
Pêche sur la retenue d'eau	PM	40% mairie, 30% comité de gestion, 10% pêcheurs, 10% arrondissement, 10% CeCPA	
Production maraîchère	1000 FCFA	Par année pour les hommes	
Réalisation des pépinières des essences forestières	500 FCFA		

Adopté en Assemblée Générale le 09 février 2010 à Gamia

Tableau N°20 : code local de gestion de la retenue d'eau de Batran (Banikoara)

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
1	Installation des champs et jardins (maraîchers) dans l'emprise ou les versants de la retenue d'eau	Mise en garde ; obligation de déplacer ; référer aux autorités	PM
2	Vols de poissons ou produits maraîchers	Saisie du matériel ; référer au délégué	5000 FCFA
3	Rejets de produits prohibés dans l'eau (détergents, pesticides et autres)	Référer aux autorités (délégué et forestiers)	PM
4	Activités domestiques susceptibles de polluer l'eau (lessive, lavage de motos) à moins de 50 mètres de la retenue d'eau	Saisie des ustensiles ; référer aux autorités (délégué ; Chef d'Arrondissement)	PM
5	Utilisation d'engins prohibés sur la retenue d'eau	Saisie des engins et référer aux autorités	PM
6	Coupe illégale de bois sur l'aire de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM
7	Pénétration anarchique des bêtes dans la retenue d'eau et non respect des couloirs de passage	Mise en garde, en cas de récidive	PM
8	Dégâts des animaux sur les cultures autour de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM

Tableau N° 21 : sources de revenus de la retenue d'eau de Batran

Activités	Montant à payer	Modalité de paiement	Observation
Abreuvement des bêtes	50 FCFA	Par tête de bœufs et par an	
Prélèvements d'eau pour des activités de construction	5.000 FCFA	La citerne	
	200 FCFA	Le tonneau	
Pêche sur la retenue d'eau	PM	$\frac{1}{3}$ pour chacun des acteurs : mairie, comité de gestion et pêcheurs	
Production maraîchère	500 FCFA	Par année pour les femmes	
	1000 FCFA	Par année pour les hommes	

Adopté en Assemblée Générale le 10 février 2010 à Batran

Tableau N° 22 : code local de gestion de la retenue d'eau de Sombi Kerekou (Banikoara)

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
1	Installation des champs et jardins (maraîchers) dans l'emprise ou les versants de la retenue d'eau	Mise en garde ; obligation de déplacer ; référer aux autorités	PM
2	Vols de poissons ou produits maraîchers	Saisie du matériel ; référer au délégué	500 FCFA par poisson
3	Rejets de produits prohibés dans l'eau (détergents, pesticides et autres)	Référer aux autorités (délégué et forestiers)	PM
4	Activités domestiques susceptibles de polluer l'eau (lessive, lavage de motos) à moins de 50 mètres de la retenue d'eau	Saisie des ustensiles ; référer aux autorités (délégué ; Chef d'Arrondissement)	PM
5	Utilisation d'engins prohibés sur la retenue d'eau	Saisie des engins et référer aux autorités	PM
6	Coupe illégale de bois sur l'aire de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM
7	Pénétration anarchique des bêtes dans la retenue d'eau et non respect des couloirs de passage	Mise en garde, en cas de récidive	PM
8	Dégâts des animaux sur les cultures autour de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM

NB : Le présent code n'abroge pas les dispositions existantes mais les complète.

Tableau N° 23 : Sources de revenus de la retenue d'eau de Sombi Kerekou

Activités	Montant à payer	Modalité de paiement	Observation
Abreuvement des bêtes	500 FCFA	Par bœufs des Baatonou	
	200 FCFA	Par bœufs des Peulh	
Prélèvements d'eau pour des activités de construction	5.000 FCFA	La citerne	
	200 FCFA	Le tonneau	
Pêche sur la retenue d'eau	PM	PM	Pas de poissons dans la retenue d'eau

Adopté en Assemblée Générale le 10 février 2010 à Sombi Kérékou

Tableau N° 24 : code local de gestion de la retenue d'eau de Zougou Pantrossi

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
1	Installation des champs et jardins (maraîchers) dans l'emprise ou les versants de la retenue d'eau	Mise en garde ; obligation de déplacer ; référer aux autorités	PM
2	Vols de poissons ou produits maraîchers	Saisie du matériel ; référer au délégué	PM
3	Rejets de produits prohibés dans l'eau (détergents, pesticides et autres)	Référer aux autorités (délégué et forestiers)	PM
4	Activités domestiques susceptibles de polluer l'eau (lessive, lavage de motos) à moins de 50 mètres de la retenue d'eau	Saisie des ustensiles ; référer aux autorités (délégué ; Chef d'Arrondissement)	PM
5	Utilisation d'engins prohibés sur la retenue d'eau	Saisie des engins et référer aux autorités	PM
6	Coupe illégale de bois sur l'aire de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM
7	Pénétration anarchique des bêtes dans la retenue d'eau et non respect des couloirs de passage	Mise en garde, en cas de récidive	PM
8	Dégâts des animaux sur les cultures autour de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM

NB : Le présent code n'abroge pas les dispositions existantes mais les complète.

Tableau N° 25 : Sources de revenus de la retenue d'eau de Zougou Pantrossi

Activités	Montant à payer	Modalité de paiement	Observation
Abreuvement des bêtes	50 FCFA	Bœufs étrangers	Valable pour 01 an sur toutes les retenues d'eau de la commune
	25 FCFA	Bœufs locaux	
Prélèvements d'eau pour des activités de construction	5.000 FCFA	La citerne	
	200 FCFA	Le tonneau	
Pêche sur la retenue	PM	1/3 pour chacun des	

Activités	Montant à payer	Modalité de paiement	Observation
d'eau		acteurs : mairie, comité de gestion et pêcheurs	
Production maraîchère	500 FCFA	Par année	

Adopté en Assemblée Générale le 11 février 2010 à Zougou Pantrossi

Tableau N° 26 : code local de gestion de la retenue d'eau de Karakou Darou

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
1	Installation des champs et jardins (maraîchers) dans l'emprise ou les versants de la retenue d'eau	Mise en garde ; obligation de déplacer ; référer aux autorités	PM
2	Vols de poissons ou produits maraîchers	Saisie du matériel ; référer au délégué	PM
3	Rejets de produits prohibés dans l'eau (détergents, pesticides et autres)	Référer aux autorités (délégué et forestiers)	PM
4	Activités domestiques susceptibles de polluer l'eau (lessive, lavage de motos) à moins de 50 mètres de la retenue d'eau	Saisie des ustensiles ; référer aux autorités (délégué ; Chef d'Arrondissement)	PM
5	Utilisation d'engins prohibés sur la retenue d'eau	Saisie des engins et référer aux autorités	PM
6	Coupe illégale de bois sur l'aire de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM
7	Pénétration anarchique des bêtes dans la retenue d'eau et non respect des couloirs de passage	Mise en garde, en cas de récidive	PM
8	Dégâts des animaux sur les cultures autour de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM

NB : Le présent code n'abroge pas les dispositions existantes mais les complète.

Tableau N° 27 : sources de revenus de la retenue d'eau de Karakou Darou

Activités	Montant à payer	Modalité de paiement	Observation
Abreuvement des bêtes	50 FCFA	Bœufs étrangers	Valable pour 01 an sur toutes les retenues d'eau de la commune
	25 FCFA	Bœufs locaux	
Prélèvements d'eau pour des activités de construction	5.000 FCFA	La citerne	
	200 FCFA	Le tonneau	
Pêche sur la retenue d'eau	PM	$\frac{1}{3}$ pour chacun des acteurs : mairie, comité de gestion et pêcheurs	

Adopté en Assemblée Générale le 11 février 2010 à Bani Gouré

Tableau N° 28 : code local de gestion de la retenue d'eau de Balata

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
1	Installation des champs et jardins (maraîchers) dans l'emprise ou les versants de la retenue d'eau	Mise en garde ; obligation de déplacer ; référer aux autorités	10 000 FCFA
2	Vols de poissons ou produits maraîchers	Saisie du matériel ; référer au délégué	10 000 FCFA
3	Rejets de produits prohibés dans l'eau (détergents, pesticides et autres)	Référer aux autorités (délégué et forestiers)	PM
4	Activités domestiques susceptibles de polluer l'eau (lessive, lavage de motos) à moins de 50 mètres de la retenue d'eau	Saisie des ustensiles ; référer aux autorités (délégué ; Chef d'Arrondissement)	PM
5	Utilisation d'engins prohibés sur la retenue d'eau	Saisie des engins et référer aux autorités	PM
6	Coupe illégale de bois sur l'aire de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM
7	Pénétration anarchique des bêtes dans la retenue d'eau et non respect des couloirs de passage	Mise en garde, en cas de récidive	1000 FCFA
8	Dégâts des animaux sur les cultures autour de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM

NB : Le présent code n'abroge pas les dispositions existantes mais les complète.

Tableau N° 29 : sources de revenus de la retenue d'eau de Balata

Activités	Montant à payer	Modalité de paiement	Observation
Abreuvement des bêtes	50 FCFA	Bœufs étrangers	Valable pour 01 an sur toutes les retenues d'eau de la commune
	25 FCFA	Bœufs locaux	
Prélèvements d'eau pour des activités	5.000 FCFA	La citerne	
	200 FCFA	Le tonneau	
Pêche sur la retenue d'eau	PM	¹ / ₃ pour chacun des acteurs : mairie, comité de gestion et pêcheurs	

Adopté en Assemblée Générale le 12 février 2010 à Donwari

Tableau N° 30 : code local de gestion de la retenue d'eau de Gah Guessou

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
1	Installation des champs et jardins (maraîchers) dans l'emprise ou les versants de la retenue d'eau	Mise en garde ; obligation de déplacer	25 000 FCFA
2	Vols de poissons ou produits maraîchers	Saisie du matériel	Au moins 5000 FCFA
3	Rejets de produits prohibés dans l'eau (détergents, pesticides et autres)	Référer aux autorités (délégué et forestiers)	PM
4	Activités domestiques susceptibles de polluer l'eau (lessive, lavage de motos)	Saisie des ustensiles ; référer aux autorités	Au moins 2 500 FCFA

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
	à moins de 50 mètres de la retenue d'eau	(délégué ; Chef d'Arrondissement)	
5	Utilisation d'engins prohibés sur la retenue d'eau	Saisie des engins et référer aux autorités	Au moins 5000 FCFA
6	Coupe illégale de bois sur l'aire de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM
7	Pénétration anarchique des bêtes dans la retenue d'eau et non respect des couloirs de passage	Mise en garde, en cas de récidive	Au moins 5000 FCFA
8	Dégâts des animaux sur les cultures autour de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM

NB : Le présent code n'abroge pas les dispositions existantes mais les complète.

Tableau N° 31 : sources de revenus de la retenue d'eau de Gah Guessou

Activités	Montant à payer	Modalité de paiement	Observation
Abreuvement des bêtes	5.000 FCFA	Troupeaux étrangers	Valable pour 01 an sur toutes les retenues d'eau de la commune
	2.500 FCFA	Peulh locaux	
	1.000 FCFA	Bœufs de trait	
Prélèvements d'eau pour des activités de construction	5.000 FCFA	La citerne	
	200 FCFA	Le tonneau	
Pêche sur la retenue d'eau	PM	$\frac{1}{3}$ pour chacun des acteurs : mairie, comité de gestion et pêcheurs	

Adopté en Assemblée Générale le 13 février 2010 à Gah Guessou

Tableau N° 32 : code local de gestion de la retenue d'eau de Dia Dia

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
1	Installation des champs et jardins (maraîchers) dans l'emprise ou les versants de la retenue d'eau	Mise en garde ; obligation de déplacer	10 000 FCFA
2	Vols de poissons ou produits maraîchers	Saisie du matériel ; référer au délégué	Au moins 5000 FCFA
3	Rejets de produits prohibés dans l'eau (détergents, pesticides et autres)	Référer aux autorités (délégué et forestiers)	PM
4	Activités domestiques susceptibles de polluer l'eau (lessive, lavage de motos) à moins de 50 mètres de la retenue d'eau	Saisie des ustensiles ; référer aux autorités (délégué ; Chef d'Arrondissement)	Au moins 1 000 FCFA
5	Utilisation d'engins prohibés sur la retenue d'eau	Saisie des engins et référer aux autorités	Au moins 5000 FCFA
6	Coupe illégale de bois sur l'aire de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM
7	Pénétration anarchique des bêtes dans la retenue d'eau et non respect des	Mise en garde, en cas de récidive	Au moins 50 000 FCFA

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
	couloirs de passage		
8	Dégâts des animaux sur les cultures autour de la retenue d'eau	Référer aux autorités (délégué ; forestier)	PM

NB : Le présent code n'abroge pas les dispositions existantes mais les complète.

Tableau N° 33 : sources de revenus de la retenue d'eau de Dia Dia

Activités	Montant à payer	Modalité de paiement	Observation
Abreuvement des bêtes	5.000 FCFA	Troupeaux étrangers	Valable pour 01 an sur toutes les retenues d'eau de la commune
	2.500 FCFA	Peulhs locaux	
	1.000 FCFA	Bœufs de trait	
Prélèvements d'eau pour des activités de construction	5.000 FCFA	La citerne	
	200 FCFA	Le tonneau	
Pêche sur la retenue d'eau	PM	$\frac{1}{3}$ pour chacun des acteurs : mairie, comité de gestion et pêcheurs	
Production maraîchère	500 FCFA	Par année	
Bananeraie	1000 FCFA	Par année	

Adopté en Assemblée Générale le 13 février 2010 à Dia Dia

Tableau N°34 : Code local de gestion de la retenue d'eau : Retenue de Wara (Ségbana)

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
1	Production maraîchère en amont de la retenue	Mise en garde et sensibilisation et en cas de non respect	5 000F
2	Production maraîchère dans les versants	Mise en garde et sensibilisation et en cas de non respect	5 000F
3	Vols des produits maraîchers	Conduire l'intéressé chez le président du comité	En cas de non règlement, le conduire à la gendarmerie
4	Lessive et vaisselle à moins de 50 m de la bordure	Mise en garde. Et en cas de non respect	5 000F
5	Rejet de détergents et des pesticides dans la RE		10 000 à 100 000F
6	Non respect du couloir de passage	Sensibilisation quand il s'agit des peulhs autochtones. Si c'est des peulhs nomades, les renvoyer systématiquement	5 000à 50 000F
7	Dégâts des animaux sur les cultures maraîchers		5 000 à 50 000F
8	Pénétration anarchique des bêtes dans l'eau	RAS	RAS
9	Installation des champs dans l'emprise de la retenue	Mise en garde. Et en cas de non respect	5 000F
10	Destruction de poissons		10 000 à 100 000F
11	Utilisation d'engins prohibés	Confiscation du matériel	10 000 à 100 000F

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
12	Vols de poissons		10 000 à 30 000F
13	Coupe anarchique des arbres sur les berges	Avertissement	10 000 à 200 000F

NB : Le présent code n'abroge pas les dispositions existantes mais les complète.

Tableau N° 35 : sources de revenus de la retenue d'eau de Wara

Activités	Montant à payer	Modalité de paiement	Observation
Abreuvement des bêtes	200F/tête/an pour les étrangers 100/tête/an pour les autochtones	Recouvrement au barrage Recouvrement à domicile	Les fonds étaient au paravent versés à la mairie
Prélèvement d'eau par les entreprises de construction	2500 à 5000F par voyage	Payer en deux tranches : au prélèvement et à la fin	
Pêche	1/3 des produits pêchés	Après la pêche annuelle	Les 2/3 sont répartis entre la mairie et les pêcheurs
Maraichage	PM		
Riziculture	PM		
L'apiculture	PM		
Réalisation des pépinières des essences forestières	PM		

Adopté en Assemblée Générale le 15 février 2010 à Wara

Tableau N°36: Code local de gestion de la retenue d'eau : Retenue de Toumbou (Ségbana)

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
1	Production maraîchère en amont de la retenue	Mise en garde et sensibilisation et en cas de non respect	5 000F
2	Production maraîchère dans les versants	Mise en garde et sensibilisation et en cas de non respect	5 000F + renvoi
3	Vols des produits maraîchers		2 000 à 10 000F. En cas de récidive, conduire l'intéressé à la gendarmerie
4	Lessive et vaisselle à moins de 50 m de la bordure	Mise en garde, et en cas de non respect amende	5 000F
5	Rejet de détergents et des pesticides dans la RE		70 000F
6	Non respect du couloir de passage	Sensibilisation	5 000 à 15 000F
7	Dégâts des animaux sur les cultures maraîchers	Mise en garde	7 000 à 20 000F
8	Pénétration anarchique des bêtes dans l'eau	Mise en garde et sensibilisation	
9	Installation des champs dans l'emprise de la retenue	Mise en garde, et en cas de non respect amende	5 000F
10	Destruction de poissons	Conduire la personne à la brigade	
11	Utilisation d'engins prohibés	Conduire la personne à la brigade	

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
12	Vols de poissons	Mise en garde	Confiscation des poissons
13	Coupe anarchique des arbres sur les berges	Saisie des bois et avertissement	10 000 F

NB : Le présent code n'abroge pas les dispositions existantes mais les complète.

Tableau N° 37 : sources de revenus de la retenue d'eau de Toumboutou

Activités	Montant à payer	Modalité de paiement	Observation
Abreuvement des bêtes	400F/tête/an pour les étrangers	Recouvrement au barrage	100 pour les petits ruminants
	200/tête/an pour les autochtones	Recouvrement à domicile	
Prélèvement d'eau par les entreprises de construction	5 000 à 10 000F par voyage	Payer au prélèvement	
Pêche	1/3 des produits pêchés	Après la pêche annuelle	Les 2/3 sont répartis entre la mairie et les pêcheurs
Maraichage	1000F/an		
Riziculture	1000F/an		
L'apiculture	3000F/an		
Réalisation des pépinières des essences forestières	3000F/an		

Adopté en Assemblée Générale le 16 février 2010 à Toumbou

Tableau N°38: Code local de gestion de la retenue d'eau : Retenue de Liboussou (Ségbana)

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
1	Production maraîchère en amont de la retenue	Mise en garde et sensibilisation et en cas de non respect	Destruction de la culture
2	Production maraîchère dans les versants	Mise en garde et sensibilisation et en cas de non respect	Destruction de la culture
3	Vols des produits maraîchers	Conduire l'intéressé chez le président du comité	5 000 à 10 000F
4	Lessive, vaisselle et fabrication de briques à moins de 50 m de la bordure	Saisir les objets lavés et convoquer le coupable chez le président du comité de gestion	1 000 à 5 000F
5	Rejet de détergents et des pesticides dans la RE		10 000 F
6	Non respect du couloir de passage	Sensibilisation et mise garde	2 500 à 10 000F
7	Dégâts des animaux sur les cultures maraîchers	Mise en garde et en cas de récidive	2 500 à 10 000F
8	Pénétration anarchique des bêtes dans l'eau	Sensibilisation	RAS

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
9	Installation des champs dans l'emprise de la RE	Mise en garde.	Destruction de la culture
10	Destruction de poissons		Conduire la personne à la gendarmerie
11	Utilisation d'engins prohibés	RAS	RAS
12	Vols de poissons		10 000 F
13	Coupe anarchique des arbres sur les berges	Saisie des bois	5 000F

NB : Le présent code n'abroge pas les dispositions existantes mais les complète.

Tableau N° 39 : sources de revenus de la retenue d'eau de Liboussou

Activités	Montant à payer	Modalité de paiement	Observation
Abreuvement des bêtes	10 000F /an par troupeau étranger 5 000/an par troupeau autochtone	Les fonds sont versés à la mairie	Aucune partie ne revient au comité de gestion
Prélèvement d'eau par les entreprises de construction	2000 par voyage	Payer au prélèvement	
Pêche	1/3 des produits pêchés	Après la pêche annuelle	Les 2/3 sont répartis entre la mairie et les pêcheurs
Maraichage	500F/0,25 ha/an	A payer au comité	
Riziculture	500F/0,25 ha/an	A payer au comité	
L'apiculture	1000F/an	A payer au comité	
Réalisation des pépinières des essences forestières	2000F/an	A payer au comité	

Adopté en Assemblée Générale le 16 février 2010 à Liboussou

Tableau N°40 : Code local de gestion de la retenue d'eau : Retenue de Potoko (Kandi)

N°	Différents types d'infractions	Démarche retenue	Amende
1	Production maraîchère en amont de la retenue	Déplacer l'intéressé et lui faire des mises garde	5 000F en cas de récidive
2	Production maraîchère dans les versants	Déplacer l'intéressé et lui faire des mises garde	5 000F en cas de récidive
3	Vols des produits maraîchers		5 000 à 20 000F. Tout vol dont l'amende à payer est supérieure à ce montant conduirait l'intéressé à la gendarmerie
4	Lessive et vaisselle à moins de 50 m de la bordure	Mise en garde	5 000F
5	Rejet de détergents et des pesticides dans la RE		Conduire l'intéressé à la gendarmerie
6	Non respect du couloir de passage		10 000F
7	Dégâts des animaux sur les cultures maraîchers		Dédommagement selon l'ampleur des dégâts
8	Pénétration anarchique des bêtes dans l'eau	RAS	RAS
9	Installation des champs dans l'emprise de la retenue	Déplacer l'intéressé et lui faire des mises garde	5 000F en cas de récidive
10	Destruction de poissons		Conduire la personne à la gendarmerie
11	Utilisation d'engins prohibés	RAS	RAS
12	Vols de poissons		20 000F. En cas de récidive, le conduire à la gendarmerie
13	Coupe anarchique des arbres sur les berges	Saisie des bois	50 000 à 100 000

NB : Le présent code n'abroge pas les dispositions existantes mais les complète.

Tableau N° 41 : sources de revenus de la retenue d'eau de Potoko

Activités	Montant à payer	Modalité de payement	Observation
Abreuvement des bêtes	10 000F /an par troupeau	Recouvrement au barrage	
Prélèvement d'eau par les entreprises de construction	10 000 à 20 000	Payer sur place	
Pêche	30% comité	Après la pêche	30% Mairie et pêcheurs, 10% CeCPA
Maraichage	1000 à 200Fpar an	A payer au comité	
Riziculture	1000 à 200Fpar an	A payer au comité	
L'apiculture	3000F/an	A payer au comité	
Réalisation des pépinières des essences forestières	1000 à 200Fpar an	A payer au comité	

Adopté en Assemblée Générale le 17 février 2010 à Potoko

IV. Plan de renforcement de capacité et des actions par retenue d'eau

La mise en œuvre des activités planifiées nécessite des moyens financiers importants. Certaines seront prises en charge par la commune et ses populations, d'autres nécessiteront des financements extérieurs tels ceux du PDREGDE. En moyenne, par retenue d'eau, il faut prévoir environ : 11 800 000 FCFA, soit près de 141 600 000 FCFA pour l'ensemble des douze communes.

Retenue d'eau de Diadia

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Tracer des couloirs de passage (sensibilisation, marquage avec poteau, élagage,...)	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Construire une piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Eviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CG	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Empoisonner la retenue d'eau	600 000	300 000	-	-	-	900 000	PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, Mairie
Dégager les champs autour de la retenue	-	-	-	-	-	-	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Eviter la pêche frauduleuse	180 000	180 000				360 000	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Réaliser les abreuvoirs	1 000 000	1 000 000				2 000 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations	500000	500000	500000			1500000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Identifier et installer les volontaires au maraichage	250 000	1000000				1250000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Etablir et vulgariser un code local de bonne conduite		300 000				300 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Agrandir la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE
Draguer la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Développer la pisciculture	500000	1200000	1500000			3200000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Aménager un site en amont pour l'apiculture	300 000	300 000	-	-	-	600 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site pour le maraichage puis le clôturer	500 000	500 000	-	-	-	1 000 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Installation et enregistrement du comité de gestion	200 000					200 000	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E

Retenue d'eau de Gah Guessou

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Tracer des couloirs de passage	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Construire une piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Eviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CG	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Empoisonner la retenue d'eau	600 000	300 000	-	-	-	900 000	PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, Mairie
Dégager les champs autour de la retenue	-	-	-	-	-	-	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Eviter la pêche frauduleuse	180 000	180 000				360 000	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Réaliser les abreuvoirs	1 000 000	1 000 000				2 000 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE
Renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations	500000	500000	500000			1500000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Identifier et installer les volontaires au maraichage	250 000	1000000				1250000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Etablir et vulgariser un code local de bonne conduite		300 000				300 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Agrandir la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF,
Draguer la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Construire un ouvrage de franchissement pour contourner la digue	4 500 000					4 500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF
Développer la pisciculture	500000	1200000	1500000			3200000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, ,
Aménager un site en amont pour l'apiculture	300 000	300 000	-	-	-	600 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF,
Aménager un site pour le maraichage puis le	500 000	500 000	-	-	-	1 000 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF,

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
clôturer							PDREGDE	
Installation et enregistrement du comité de gestion	200 000					200 000	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E

Retenue d'eau de Kinkinnindarou

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Tracer des couloirs de passage	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Construire une piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE
Eviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CG	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Empoisonner la retenue d'eau	600 000	300 000	-	-	-	900 000	PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, Mairie
Dégager les champs autour de la retenue	-	-	-	-	-	-	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Eviter la pêche frauduleuse	180 000	180 000				360 000	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Réaliser les abreuvoirs	1 000 000	1 000 000				2 000 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations	500000	500000	500000			1500000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Identifier et installer les volontaires au maraichage	250 000	1000000				1250000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Etablir et vulgariser un code local de bonne conduite		300 000				300 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Agrandir la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Draguer la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Construire un ouvrage de franchissement pour contourner la digue	4 500 000					4 500 000		CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Développer la pisciculture	500000	1200000	1500000			3200000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site en amont pour l'apiculture	300 000	300 000	-	-	-	600 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site pour le maraichage puis le clôturer	500 000	500 000	-	-	-	1 000 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Installation et enregistrement du comité de gestion	200 000					200 000	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E

Retenue d'eau de Batran

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Tracer des couloirs de passage	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF
Construire une piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Eviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CG	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Empoisonner la retenue d'eau	600 000	300 000	-	-	-	900 000	PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, ONG Vie-E, Mairie
Dégager les champs autour de la retenue	-	-	-	-	-	-	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Eviter la pêche frauduleuse	180 000	180 000				360 000	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Réaliser les abreuvoirs	1 000 000	1 000 000				2 000 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF
Renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations	500000	500000	500000			1500000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, ONG Vie-E
Identifier et installer les volontaires au maraichage	250 000	1000000				1250000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Etablir et vulgariser un code local de bonne conduite		300 000				300 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Agrandir la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF,
Draguer la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF,
Développer la pisciculture	500000	1200000	1500000			3200000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Aménager un site en amont pour l'apiculture							Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF
Aménager un site pour le maraichage puis le clôturer	300 000	300 000	-	-	-	600 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF,
Installation et enregistrement du comité de gestion	200 000					200 000	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E

Retenue d'eau de Sombi Kérékou

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Créer des couloirs de passage	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Construire une piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Eviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CG	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Empoisonner la retenue d'eau	600 000	300 000	-	-	-	900 000	CG, PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, , Mairie
Dégager les champs autour de la retenue	-	-	-	-	-	-	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Eviter la pêche frauduleuse	180 000	180 000				360 000	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Réaliser les abreuvoirs	1 000 000	1 000 000				2 000 000	Mairie, PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations	500000	500000	500000			1500000	Mairie, PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, ONG Vie-E, Mairie
Identifier et installer les volontaires au maraichage	250 000	1000000				1250000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Etablir et vulgariser un code local de bonne conduite		300 000				300 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Agrandir la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Draguer la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, Mairie
Construire un ouvrage de franchissement pour contourner la digue	4 500 000					4 500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Développer la pisciculture	500000	1200000	1500000			3200000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Aménager un site en amont pour l'apiculture	300 000	300 000	-	-	-	600 000	Mairie, CG, PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Aménager un site pour le maraichage puis le	500 000	500 000	-	-	-	1 000 000	Mairie, CG, PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, Mairie

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
clôturer								
Installation et enregistrement du comité de gestion	200 000					200 000	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E

Retenue d'eau de Balata

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Tracer des couloirs de passage	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Construire une piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Eviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	CG	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Empoisonner la retenue d'eau	600 000	300 000	-	-	-	900 000	PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, ONG Vie-E, Mairie
Dégager les champs autour de la retenue	-	-	-	-	-	-	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Eviter la pêche frauduleuse	180 000	180 000				360 000	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Réaliser les abreuvoirs	1 000 000	1 000 000				2 000 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations	500000	500000	500000			1500000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Identifier et installer les volontaires au maraichage	250 000	1000000				1250000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Etablir et vulgariser un code local de bonne conduite		300 000				300 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Agrandir la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Draguer la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Construire un ouvrage de franchissement pour contourner la digue	4 500 000					4 500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Développer la pisciculture	500000	1200000	1500000			3200000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site en amont pour l'apiculture	300 000	300 000	-	-	-	600 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site pour le maraichage puis le	500 000	500 000	-	-	-	1 000 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF,

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
clôturer							PDREGDE	PDREGDE, ONG Vie-E
Installation et enregistrement du comité de gestion	200 000					200 000	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E

Retenue d'eau de Zougou Pantrossi

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Créer des couloirs de passage	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager la voie d'accès à la retenue	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Empoisonner la retenue d'eau	600 000	300 000	-	-	-	900 000	PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Eviter la pêche frauduleuse	180 000	180 000				360 000	CG	CeCPA, CEPN, PTF, Mairie
Réaliser les abreuvoirs	1 000 000	1 000 000				2 000 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations	500000	500000	500000			1500000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Identifier et installer les volontaires au maraichage	250 000	1000000				1250000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Etablir et vulgariser un code local de bonne conduite		300 000				300 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Réhabiliter la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Développer la pisciculture	500000	1200000	1500000			3200000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site en amont pour l'apiculture	300 000	300 000	-	-	-	600 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE
Aménager un site pour le maraichage puis le clôturer	500 000	500 000	-	-	-	1 000 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE
Installation et enregistrement du comité de gestion	200 000					200 000	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E

Retenue d'eau de Karakoudarou

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Tracer des couloirs de passage	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Eviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Empoisonner la retenue d'eau	600 000	300 000	-	-	-	900 000	PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, Mairie
Dégager les champs autour de la retenue	-	-	-	-	-	-	CG	CeCPA, CEPN, PTF, Mairie
Eviter la pêche frauduleuse	180 000	180 000				360 000	CG	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Réaliser les abreuvoirs	1000000	1000000				2000000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations	500000	500000	500000			1500000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Identifier et installer les volontaires au maraichage	250 000	1000000				1250000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Etablir et vulgariser un code local de bonne conduite		300 000				300 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Réhabiliter la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Développer la pisciculture	500000	1200000	1500000			3200000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site en amont pour l'apiculture	300 000	300 000	-	-	-	600 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF,
Aménager un site pour le maraichage puis le clôturer	500 000	500 000	-	-	-	1 000 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF,
Installation et enregistrement du comité de gestion	200 000					200 000	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E

Retenue d'eau de Potoko

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Tracer des couloirs de passage	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Eviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Empoisonner la retenue d'eau	600 000	300 000	-	-	-	900 000	PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Dégager les champs autour de la retenue	-	-	-	-	-	-	CG	CeCPA, CEPN, PTF,, Mairie
Eviter la pêche frauduleuse	180000	180000				360000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Réaliser les abreuvoirs	1 000 000	1 000 000				2 000 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations	500000	500000	500000			1500000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Identifier et installer les volontaires au maraichage	250 000	1000000				1250000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Etablir et vulgariser un code local de bonne conduite		300 000				300 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Réhabiliter la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Développer la pisciculture	500000	1200000	1500000			3200000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site en amont pour l'apiculture	300 000	300 000	-	-	-	600 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site pour le maraichage puis le clôturer	500 000	500 000	-	-	-	1 000 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Installation et enregistrement du comité de gestion	200 000					200 000	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E

Retenue d'eau de Liboussou

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Créer des couloirs de passage	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Eviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Empoisonner la retenue d'eau	600 000	300 000	-	-	-	900 000	PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Dégager les champs autour de la retenue	-	-	-	-	-	-	CG	CeCPA, CEPN, PTF,, Mairie
Eviter la pêche frauduleuse	180 000	180 000				360 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Réaliser les abreuvoirs	1000000	1000000				2000000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations	500000	500000	500000			1500000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Identifier et installer les volontaires au maraichage	250 000	1000000				1250000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Etablir et vulgariser un code local de bonne conduite		300 000				300 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Réhabiliter la retenue	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Développer la pisciculture	500000	1200000	1500000			3200000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site en amont pour l'apiculture	300 000	300 000	-	-	-	600 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site pour le maraichage puis le clôturer	500 000	500 000	-	-	-	1 000 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Installation et enregistrement du comité de gestion	200 000					200 000	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E

Retenue d'eau de Wara

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Tracer des couloirs de passage	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Eviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Empoisonner la retenue d'eau	600 000	300 000	-	-	-	900 000	PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Dégager les champs autour de la retenue	-	-	-	-	-	-	CG	CeCPA, CEPN, PTF,, Mairie
Eviter la pêche frauduleuse	180 000	180 000				360 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Réaliser les abreuvoirs	1000000	1000000				2000000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations	500000	500000	500000			1500000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Identifier et installer les volontaires au maraichage	250 000	1000000				1250000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Etablir et vulgariser un code local de bonne conduite		300 000				300 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Réhabiliter la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Développer la pisciculture	500000	1200000	1500000			3200000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site en amont pour l'apiculture	300 000	300 000	-	-	-	600 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site pour le maraichage puis le clôturer	500 000	500 000	-	-	-	1 000 000	Mairie, CG, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Installation et enregistrement du comité de gestion	200 000					200 000	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E

Retenue d'eau de Toumbou

Activités	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Responsables	Collaboration
Tracer des couloirs de passage	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Eviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Empoisonner la retenue d'eau	600 000	300 000	-	-	-	900 000	PDREGDE	CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Dégager les champs autour de la retenue	-	-	-	-	-	-	CG	CeCPA, CEPN, PTF, Mairie
Eviter la pêche frauduleuse	180 000	180 000				360 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, Mairie
Réaliser les abreuvoirs	1000000	1000000				2000000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations	500000	500000	500000			1500000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Identifier et installer les volontaires au maraichage	250 000	1000000				1250000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Etablir et vulgariser un code local de bonne conduite		300 000				300 000	Mairie, CG,	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E
Agrandir la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Réhabiliter la retenue d'eau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Développer la pisciculture	500000	1200000	1500000			3200000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site en amont pour l'apiculture	500 000	500 000	-	-	-	1 000 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Aménager un site pour le maraichage puis le clôturer	300 000	200 000				500 000	Mairie, PDREGDE	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE,
Installation et enregistrement du comité de gestion	200 000					200 000	Mairie	CG, CeCPA, CEPN, PTF, PDREGDE, ONG Vie-E

V- Evaluation ex-ante des actions proposées autour des retenues d'eau

Les activités à mener au tour des retenues d'eau peuvent être regroupées en trois axes d'intervention : l'aménagement et l'entretien, la valorisation ; et la réglementation et de gestion (tableau).

Axes d'intervention	Activités
Aménagement et entretien	Tracé des couloirs de passage
	Construction de piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains
	Déplacement des champs autour des retenues
	Réalisation d'abreuvoirs
	Agrandissement des retenues d'eau
	Dragage des retenues d'eau
	Clôture des retenues d'eau
	Construction d'ouvrage de franchissement pour contourner les digues
Valorisation/ AGR	Empoisonnement des retenues d'eau
	Identification des volontaires au maraichage
	Développement de la pisciculture
	Aménagement de sites en amont pour l'apiculture
	Aménagement de sites pour le maraichage
	Installation des pépiniéristes
Réglementation/ gestion	Installation et enregistrement des comités de gestion
	Elaboration de code local de gestion
	Interdiction de la pêche frauduleuse
	Renforcement des capacités de gestion du comité et sensibilisation des populations
	Information et sensibilisation des communautés pour une gestion durable des retenues d'eau

Toutes ces activités sont proposées de concert avec tous les acteurs (élus locaux, autorités religieuses et coutumières, population, société civile, services déconcentrés, ...) et ont été jugées positive. La faisabilité de ces proposition a été jugée sur les aspects suivants : socioculturel, technique, économique, écologique, institutionnel / organisationnel, délai pour profiter aux bénéficiaires, productivité, équité et durabilité.

Faisabilité socioculturelle : Aucune des activités retenues ne va à l'encontre des mœurs et des tabous locaux. Toutes les activités de valorisation, d'aménagement et les réglementations ont été définies et retenues avec tous les acteurs, y compris les chefs coutumiers.

Faisabilité techniques : Les activités de valorisation proposées sont très faciles à réalisées. Certaines (apiculture, pépinière, pisciculture, ...) requièrent des démonstrations ou de petite formation.

Faisabilité économique : Les activités et les réglementations retenues sont susceptibles de procurer des rendements rentables et des recettes significatives aux villages abritant les retenues d'eau. Les coûts de réalisation de ces activités sont légèrement supérieurs à leur portée. Cependant le soutien de la mairie et des partenaires financiers (PDREGDE, ...) permettra de faire face au coût de base. De plus les populations sont favorables à apporter une participation financière.

Faisabilité écologique : Pour chacune des communes, les actions retenues cadrent avec les conditions l'environnementales en présence. Les actions à mener permettront d'utiliser rationnellement les ressources de l'environnement. Par exemple :

Les codes locaux mettent l'accent sur l'interdiction d'utilisation de substances toxiques ou l'utilisation raisonnée de pesticides agricole dans l'environnement immédiat des retenues d'eau. L'interdiction de faire la lessive tout au tour des retenues d'eau constitue des stratégies de protection de l'environnement.

L'interdiction de l'installation des champs tout au tour des retenues d'eau et la délimitation des couloirs de passage permettront de freiner l'érosion hydrique et d'éviter le comblement des retenues.

L'empoissonnement des retenues permettra de réduire la pression sur les poissons et d'enrichir la diversité aquacole.

L'installation des pépiniéristes autour des retenues d'eau permettra de produire des plants pour reverdir les agrosystèmes dégradés et de reconstituer les forêts galeries.

Faisabilité institutionnelle/ organisationnelle : les propositions faites visent à renforcer les comités locaux de gestion des retenues d'eau ou à les installer. Elles ont permis de mettre sur pieds un point focal composé des représentants de tous les acteurs à impliquer dans la gestion des retenues. Il existe des structures de la société civile (ONG Vie-E et Environnement, ...) capable de former et d'appuyer les structures tant au niveau village et communal impliquées dans la gestion des retenues d'eau. Ces structures pourront acquérir l'expérience pour gérer seule après le retrait des partenaires techniques et financiers.

Délai pour profiter des actions : Les actions seront menées sur le court et le moyen terme. Les effets positifs qu'elles engendreront seront perceptibles sur le court, le moyen et le long terme.

Productivité : la combinaison des actions (formation, sensibilisation, empoissonnement, abreuvoir, mise en défense, édicition d'un code de gestion, mise place d'un point focal et d'un comité de gestion, ...) permettront de maintenir la capacité productive des retenues d'eau et de leur environnement immédiat.

Equité : Les actions proposées sont non discriminatoires. Elles intègrent aussi bien les jeunes, les femmes, tous les groupes socioculturels en présence, les autochtones, les migrants, les éleveurs, les agro-éleveurs, les éleveurs, etc.

Durabilité : Après le retrait des partenaires techniques (PDREGDE, ONG Vie-E-Environnement, ...), les acteurs villageois seront capables de poursuivre la gestion des ressources (eau, poisson, terre, ...) et des conflits liés aux retenues d'eau. Les éleveurs pourront continuellement abreuver leurs animaux, les agriculteurs peuvent continuer à faire le maraîchage, les apiculteurs à produire du miel et les planteurs à obtenir des plants sains de différentes espèces en quantité voulue.

VI-Appréciation générale du déroulement de l'activité

Les AG villageoises ont mobilisé dans tous les villages un nombre important d'acteurs impliqués dans la gestion des retenues d'eau. Désormais tous les acteurs sont informés et sensibilisés sur les textes fondamentaux ceci permettra à coup sûr d'impulser une nouvelle dynamique dans la gestion de ces retenues d'eau. Mais faudra-t-il que les acteurs clés à savoir : le conseil communal, le CeCPA et le comité de gestion, jouent pleinement leurs rôles.

ANNEXES

Fiche 1: Fiche de recensement des problèmes de la retenue d'eau de Diadia

Problèmes autour de la retenue d'eau			Requête des bénéficiaires	Recommandations
Dégradations au niveau RE	AGR autour RE	Fonctionnement Comité de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> - ensablement de la cuvette - présence de troncs d'arbres et de moellons dans la cuvette - absence de couloir de passage du bétail - Présence de lessive au bord de la retenue 	<ul style="list-style-type: none"> - pêche difficile - site de maraichage impropre - utilisation gratuite de l'eau par les peulhs transhumants - la zone de maraichage est éloignée de la retenue d'eau - manque d'équipements pour le maraichage 	<ul style="list-style-type: none"> - absence de réunion du comité - le comité compte 9 membres dont 2 sont décédés - le comité ne fonctionne pas 	<ul style="list-style-type: none"> - aménager un site pour le maraichage - doter des équipements pour le maraichage - empoissonner la retenue d'eau - rappeler le comité de gestion - instaurer une taxe pour l'abreuvement - désensabler la retenue d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des couloirs de passage - construire une piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains - éviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau - empoissonner la retenue d'eau - dégager les champs autour de la retenue - éviter la pêche frauduleuse - réaliser les abreuvoirs - renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations - identifier les volontaires au maraichage - établir un code local de bonne conduite - agrandir la retenue d'eau - draguer la retenue d'eau - développer la pisciculture - aménager un site en amont pour l'apiculture - aménager un site pour le maraichage puis le clôturer

Fiche 2 : Fiche de recensement des problèmes de la retenue d'eau de Gah Guessou

Problèmes autour de la retenue d'eau			Requête des bénéficiaires	Recommandations
Dégradations au niveau RE	AGR autour RE	Fonctionnement Comité de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> - ensablement de la cuvette - présence de lessive aux abords de la cuvette - absence de couloir de passage du bétail - lavage de bidons d'insecticide - présence de champs autour de la RE - digue utilisée comme route - érosion prononcée du talus gauche de la digue - le déversoir en érosion prononcée - présence d'un boa dans un buisson en bordure de la retenue d'eau empêche le bon déroulement des activités génératrices de revenus 	<ul style="list-style-type: none"> - pêche frauduleuse nocturne - destruction des cultures maraichères par les bovins - recettes provenant de l'eau vendue et de la pêche ne sont gérées de façon transparente par le comité 	<ul style="list-style-type: none"> - absence de réunion du comité - le comité compte 7 membres - le comité ne fonctionne pas 	<ul style="list-style-type: none"> - dissoudre le comité de gestion - intéresser la communauté peulh aux activités de maraichage - développer la pisciculture - construire un ouvrage de franchissement pour contourner la digue - agrandir la retenue d'eau - draguer la retenue d'eau - développer l'apiculture en amont - établir un code local de bonne conduite 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des couloirs de passage - construire une piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains - éviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau - empoissonner la retenue d'eau - dégager les champs autour de la retenue - éviter la pêche frauduleuse - réaliser les abreuvoirs - renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations - identifier les volontaires au maraichage - établir un code local de bonne conduite - agrandir la retenue d'eau - draguer la retenue d'eau - construire un ouvrage de franchissement pour contourner la digue - développer la pisciculture - aménager un site en amont pour l'apiculture - aménager un site pour le maraichage puis le clôturer

Fiche 3 : Fiche de recensement des problèmes de la retenue d'eau de Kinkinnindarou

Problèmes autour de la retenue d'eau			Requête des bénéficiaires	Recommandations
Dégradations au niveau RE	AGR autour RE	Fonctionnement Comité de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> - présence de moellons, d'arbres dans la retenue d'eau - présence d'herbes autour de la retenue - présence de lessive aux abords de la cuvette - absence de couloir de passage du bétail - lavage de bidons d'insecticide - présence de champs autour de la RE - digue utilisée comme route - érosion prononcée du déversoir 	<ul style="list-style-type: none"> - pêche difficile - la zone de maraichage est éloignée de la retenue d'eau - le sol de maraichage s'appauvrit ce qui rend le rendement faible - manque en équipements aux maraichers 	<ul style="list-style-type: none"> - absence de réunion du comité - le comité compte 9 membres - le comité ne fonctionne pas 	<ul style="list-style-type: none"> - besoin de renouvellement du comité de gestion - développer la pisciculture - construire un ouvrage de franchissement pour contourner la digue - appuyer le groupement des maraichers - enlever les moellons et troncs d'arbres de la retenue d'eau - établir un code local de bonne conduite 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des couloirs de passage - construire une piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains - éviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau - empoissonner la retenue d'eau - dégager les champs autour de la retenue - éviter la pêche frauduleuse - réaliser les abreuvoirs - renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations - identifier les volontaires au maraichage - établir un code local de bonne conduite - agrandir la retenue d'eau - draguer la retenue d'eau - construire un ouvrage de franchissement pour contourner la digue - développer la pisciculture - aménager un site en amont pour l'apiculture - aménager un site pour le maraichage puis le clôturer

Fiche 4 : Fiche de recensement des problèmes de la retenue d'eau de Batran

Problèmes autour de la retenue d'eau			Requête des bénéficiaires	Recommandations
Dégradations au niveau RE	AGR autour RE	Fonctionnement Comité de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> - ensablement de la retenue d'eau - tarissement de la retenue d'eau (faible profondeur) - présence d'herbes et d'arbustes sur les talus de la digue - présence de lessive aux abords de la cuvette - absence de couloir de passage du bétail - présence de champs autour de la RE - digue utilisée comme route - érosion prononcée du déversoir - dégradation avancée des perrés de protection du talus de la digue en contact avec l'eau - manque d'abreuvoir pour le bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - pêche difficile - la zone de maraichage se trouve dans le bassin versant de la retenue d'eau - pas d'aménagement pour le maraichage - manque en équipements des maraichers - manque de magasin de stockage des produits maraichers 	<ul style="list-style-type: none"> - le comité compte 9 membres - le comité renouvelé en 2008 - le comité fonctionne bien 	<ul style="list-style-type: none"> - désensabler la retenue d'eau - réhabiliter la retenue d'eau - développer la pisciculture - appuyer le groupement des maraichers - enlever les herbes et arbustes du talus - aménager un site de maraichage - établir un code local de bonne conduite 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des couloirs de passage - construire une piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains - éviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau - empoissonner la retenue d'eau - dégager les champs autour de la retenue - éviter la pêche frauduleuse - réaliser les abreuvoirs - renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations - identifier les volontaires au maraichage - établir un code local de bonne conduite - agrandir la retenue d'eau - draguer la retenue d'eau - développer la pisciculture - aménager un site en amont pour l'apiculture - aménager un site pour le maraichage puis le clôturer

Fiche 5 : Fiche de recensement des problèmes de la retenue d'eau de Sombi Kérékou

Problèmes autour de la retenue d'eau			Requête des bénéficiaires	Recommandations
Dégradations au niveau RE	AGR autour RE	Fonctionnement Comité de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> - ensablement de la retenue d'eau - tarissement de la retenue d'eau (faible profondeur) - présence d'herbes et d'arbustes sur les talus de la digue - présence de lessive aux abords de la cuvette - les couloirs de passage du bétail ne sont respectés - présence de champs autour de la RE - manque d'abreuvoir pour le bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - pêche difficile - pas d'aménagement pour le maraichage - manque en équipements des maraichers - pêche frauduleuse 	<ul style="list-style-type: none"> - le comité compte 9 membres - le comité se réunit rarement - le comité ne fonctionne pas 	<ul style="list-style-type: none"> - désensabler la retenue d'eau - réhabiliter la retenue d'eau - développer la pisciculture - appuyer le groupement des maraichers - enlever les herbes et arbustes du talus - aménager un site de maraichage - établir un code local de bonne conduite 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des couloirs de passage - construire une piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains - éviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau - empoissonner la retenue d'eau - dégager les champs autour de la retenue - éviter la pêche frauduleuse - réaliser les abreuvoirs - renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations - identifier les volontaires au maraichage - établir un code local de bonne conduite - agrandir la retenue d'eau - draguer la retenue d'eau - construire un ouvrage de franchissement pour contourner la digue - développer la pisciculture - aménager un site en amont pour l'apiculture - aménager un site pour le maraichage puis le clôturer

Fiche 6 : Fiche de recensement des problèmes de la retenue d'eau de Balata

Problèmes autour de la retenue d'eau			Requête des bénéficiaires	Recommandations
Dégradations au niveau RE	AGR autour RE	Fonctionnement Comité de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> - ensablement de la retenue d'eau - tarissement de la retenue d'eau (faible profondeur) - présence de moellons dans la retenue d'eau - présence d'herbes et d'arbustes sur les talus de la digue - présence de lessive aux abords de la cuvette - absence de couloir de passage du bétail - présence de champs autour de la RE - digue utilisée comme route - manque d'abreuvoir pour le bétail - manque de voies d'accès à la retenue 	<ul style="list-style-type: none"> - pêche difficile - pas d'aménagement pour le maraichage - manque en équipements des maraichers 	<ul style="list-style-type: none"> - le comité compte 9 membres - le comité se réunit rarement - le comité ne fonctionne pas 	<ul style="list-style-type: none"> - désensabler la retenue d'eau - réhabiliter la retenue d'eau - développer la pisciculture - appuyer le groupement des maraichers - enlever les herbes et arbustes du talus - aménager un site de maraichage - établir un code local de bonne conduite - reboisement par les arbres fruitiers - aménagements de voies d'accès 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des couloirs de passage - construire une piste pour éviter l'utilisation de la digue comme route par les riverains - éviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau - empoissonner la retenue d'eau - dégager les champs autour de la retenue - éviter la pêche frauduleuse - réaliser les abreuvoirs - renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations - identifier les volontaires au maraichage - établir un code local de bonne conduite - réhabiliter la retenue d'eau - développer la pisciculture - aménager la voie d'accès à la retenue - aménager un site en amont pour l'apiculture - aménager un site pour le maraichage puis le clôturer

Fiche 7 : Fiche de recensement des problèmes de la retenue d'eau de Zougou Pantrossi

Problèmes autour de la retenue d'eau			Requête des bénéficiaires	Recommandations
Dégradations au niveau RE	AGR autour RE	Fonctionnement Comité de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> - présence abondante des nénuphars dans la retenue d'eau - ensablement de la retenue d'eau - présence de bois et de moellons dans la retenue d'eau - présence d'herbes et d'arbustes sur les talus de la digue - dégradations au niveau du déversoir - absence de couloir de passage du bétail -manque d'abreuvoir pour le bétail - la voie d'accès à la retenue est dégradée -retenue d'eau presque inutilisée 	<ul style="list-style-type: none"> - pêche communautaire inexistante - vol de cultures maraichères - cultures maraichères détruites par les animaux -l'aménagement maraicher est insuffisant - manque en équipements pour renforcer et sécuriser les cultures maraichères 	<ul style="list-style-type: none"> - le comité compte 9 membres - le comité se réunit rarement - le comité ne fonctionne pas 	<ul style="list-style-type: none"> - vider toute l'eau de la retenue d'eau - enlever les nénuphars, moellons et bois - approfondir la retenue - développer la pisciculture - appuyer le groupement des maraichers - enlever les herbes et arbustes du talus - aménager un site de maraichage - établir un code local de bonne conduite - aménager la voie d'accès à la retenue 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des couloirs de passage - aménager la voie d'accès à la retenue - empoissonner la retenue d'eau - éviter la pêche frauduleuse - réaliser les abreuvoirs - renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations - identifier les volontaires au maraichage - établir un code local de bonne conduite - réhabiliter la retenue d'eau - développer la pisciculture - aménager un site en amont pour l'apiculture - aménager un site pour le maraichage puis le clôturer

Fiche 8: Fiche de recensement des problèmes de la retenue d'eau de Karakoudarou

Problèmes autour de la retenue d'eau			Requête des bénéficiaires	Recommandations
Dégradations au niveau RE	AGR autour RE	Fonctionnement Comité de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> - tarissement de la retenue d'eau - profondeur faible de la retenue - ensablement de la retenue d'eau - déversoir complètement dégradé - digue submergée en temps de pluie - digue insuffisante en longueur - présence d'herbes et d'arbustes sur les talus de la digue - présence de lessive autour de la retenue - présence de champs dans l'emprise de la retenue - absence de couloir de passage du bétail - manque d'abreuvoir pour le bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - pêche frauduleuse - pas de maraichage - l'aménagement maraicher est inexistant - manque en équipements pour renforcer et sécuriser les cultures maraichères 	<ul style="list-style-type: none"> - le comité compte 7 membres - le comité est actif, mais ces efforts sont ralentis par le tarissement de la retenue - le comité fonctionne bien. 	<ul style="list-style-type: none"> - vider toute l'eau de la retenue d'eau - enlever les nénuphars, moellons et bois - approfondir la retenue - développer la pisciculture - appuyer le groupement des maraichers - enlever les herbes et arbustes du talus - aménager un site de maraichage - établir un code local de bonne conduite - aménager la voie d'accès à la retenue 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des couloirs de passage - éviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau - empoissonner la retenue d'eau - dégager les champs autour de la retenue - éviter la pêche frauduleuse - réaliser les abreuvoirs - renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations - identifier les volontaires au maraichage - établir un code local de bonne conduite - réhabiliter la retenue d'eau - développer la pisciculture - aménager un site en amont pour l'apiculture - aménager un site pour le maraichage puis le clôturer

Fiche 9 : Fiche de recensement des problèmes de la retenue d'eau de Potoko

Problèmes autour de la retenue d'eau			Requête des bénéficiaires	Recommandations
Dégradations au niveau RE	AGR autour RE	Fonctionnement Comité de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> - tarissement de la retenue d'eau - profondeur faible de la retenue - ensablement de la retenue d'eau - déversoir complètement dégradé - présence de troncs d'arbres et d'arbustes dans la retenue d'eau - présence d'herbes et d'arbustes sur les talus de la digue - présence de lessive autour de la retenue - absence de couloir de passage du bétail - manque d'abreuvoir pour le bétail - digue transformée en route 	<ul style="list-style-type: none"> -pêche difficile - pas de maraichage - l'aménagement maraicher est inexistant - manque en équipements pour renforcer et sécuriser les cultures maraichères 	<ul style="list-style-type: none"> -le comité n'existe pas - présence d'un gardien. 	<ul style="list-style-type: none"> - approfondir la retenue d'eau - réfectionner le déversoir - développer la pisciculture et l'apiculture - appuyer le groupement des maraichers - enlever les herbes et arbustes du talus - aménager un site de maraichage - établir un code local de bonne conduite - éviter d'utiliser la digue comme route - tracer les couloirs de passage - clôturer la retenue d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des couloirs de passage - éviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau - empoissonner la retenue d'eau - dégager les champs autour de la retenue - éviter la pêche frauduleuse - réaliser les abreuvoirs - renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations - identifier les volontaires au maraichage - établir un code local de bonne conduite - réhabiliter la retenue d'eau - développer la pisciculture - aménager un site en amont pour l'apiculture - aménager un site pour le maraichage puis le clôturer

Fiche 10: Fiche de recensement des problèmes de la retenue d'eau de Liboussou

Problèmes autour de la retenue d'eau			Requête des bénéficiaires	Recommandations
Dégradations au niveau RE	AGR autour RE	Fonctionnement Comité de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> - tarissement de la retenue d'eau - ensablement de la retenue d'eau - présence de troncs d'arbres dans la retenue d'eau - présence d'herbes et d'arbustes sur les talus de la digue - présence de lessive autour de la retenue - absence de couloir de passage du bétail - manque d'abreuvoir pour le bétail - digue dégradée et transformée en route - eau de la retenue est polluée - présence de champs autour de la retenue 	<ul style="list-style-type: none"> -pêche frauduleuse - pas de maraichage - l'aménagement maraicher est inexistant - manque en équipements pour renforcer et sécuriser les cultures maraichères - pose des pièges aux abords de la retenue 	<ul style="list-style-type: none"> - le comité compte 7 membres - le comité tient des réunions périodiques - le comité fonctionne bien. 	<ul style="list-style-type: none"> - approfondir la retenue d'eau -développer la pisciculture et l'apiculture - appuyer le groupement des maraichers par les micros crédits - aménager un site de maraichage - établir un code local de bonne conduite - éviter d'utiliser la digue comme route - tracer les couloirs de passage - clôturer la retenue d'eau - empoissonner la retenue - réaliser des puits de maraichage - réaliser des trous à poissons 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des couloirs de passage - éviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau - empoissonner la retenue d'eau - dégager les champs autour de la retenue - éviter la pêche frauduleuse - réaliser les abreuvoirs - renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations - identifier les volontaires au maraichage - établir un code local de bonne conduite - réhabiliter la retenue - développer la pisciculture - aménager un site en amont pour l'apiculture - aménager un site pour le maraichage puis le clôturer

Fiche 11: Fiche de recensement des problèmes de la retenue d'eau de Wara

Problèmes autour de la retenue d'eau			Requête des bénéficiaires	Recommandations
Dégradations au niveau RE	AGR autour RE	Fonctionnement Comité de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> - ensablement de la retenue d'eau - présence de troncs d'arbres dans la retenue d'eau - présence de lessive autour de la retenue - absence de couloir de passage du bétail - manque d'abreuvoir pour le bétail - digue dégradée -absence de voies d'accès à la retenue - présence de crocodiles et de boa empêchant les activités autour de la retenue 	<ul style="list-style-type: none"> - pêche frauduleuse - faible activité de maraichage - l'aménagement maraicher est insuffisant - manque en équipements pour renforcer et sécuriser les cultures maraichères 	<ul style="list-style-type: none"> - le comité compte 7 membres - le Vie-Ent d'être renouvelé 	<ul style="list-style-type: none"> - désensabler la retenue d'eau - développer la pisciculture et l'apiculture - appuyer le groupement des maraichers par les micros crédits - aménager un site de maraichage - établir un code local de bonne conduite - éviter d'utiliser la digue comme route - tracer les couloirs de passage - clôturer la retenue d'eau - empoissonner la retenue -reboiser le site - aménager la piste d'accès à la retenue 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des couloirs de passage - éviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau - empoissonner la retenue d'eau - dégager les champs autour de la retenue - éviter la pêche frauduleuse - réaliser les abreuvoirs - renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations - identifier les volontaires au maraichage - établir un code local de bonne conduite - réhabiliter la retenue d'eau - développer la pisciculture - aménager un site en amont pour l'apiculture - aménager un site pour le maraichage puis le clôturer

Fiche 12 : Fiche de recensement des problèmes de la retenue d'eau de Toumbou

Problèmes autour de la retenue d'eau			Requête des bénéficiaires	Recommandations
Dégradations au niveau RE	AGR autour RE	Fonctionnement Comité de gestion		
<ul style="list-style-type: none"> - tarissement de la retenue d'eau - ensablement de la retenue d'eau - présence de troncs d'arbres dans la retenue d'eau - présence d'herbes et d'arbustes sur les talus de la digue - présence de lessive autour de la retenue - absence de couloir de passage du bétail - manque d'abreuvoir pour le bétail - digue dégradée - eau de la retenue est polluée par les bidons d'insecticide. 	<ul style="list-style-type: none"> - pêche frauduleuse - pas de maraichage - l'aménagement maraicher est inexistant - manque en équipements pour renforcer et sécuriser les cultures maraichères - pose des pièges aux abords de la retenue 	<ul style="list-style-type: none"> - le comité compte 7 membres - le comité tient des réunions périodiques - le comité fonctionne bien. 	<ul style="list-style-type: none"> - approfondir la retenue d'eau - réfectionner la digue - développer la pisciculture et l'apiculture - appuyer le groupement des maraichers - aménager un site de maraichage - établir un code local de bonne conduite - tracer les couloirs de passage - clôturer la retenue d'eau - empoissonner la retenue 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des couloirs de passage - éviter de laver les bidons d'insecticide dans la retenue d'eau - empoissonner la retenue d'eau - dégager les champs autour de la retenue - éviter la pêche frauduleuse - réaliser les abreuvoirs - renforcer les capacités de gestion du comité et sensibiliser les populations - identifier les volontaires au maraichage - établir un code local de bonne conduite - agrandir la retenue d'eau - réhabiliter la retenue d'eau - développer la pisciculture - aménager un site en amont pour l'apiculture - aménager un site pour le maraichage puis le clôturer

Tableau 13 : **Questionnaire des études diagnostiques**

Projet DREGDE/Vie-E & Environnement ONG

FICHE D'ENQUÊTES EXPLORATOIRES (retenues d'eau)

Retenue d'eau de :

Date de la collecte :

Nom et prénom du collecteur :

Contacts :

1. Informations sur la retenue

- a. Localisation :
- b. Année de création :
- c. Réalisée par :
- d. Financée par :
- e. Caractéristiques :
 - Formes géométriques
 - Dimensions :
 - Superficie :
 - Autres :
- f. Utilisateurs de la retenue d'eau

Types d'utilisateurs	Nature des activités	Village d'origine	Intensité d'utilisation	Observations
Agriculteurs				
Maraîchers				
Eleveurs (Peulh)				
Entreprises				
Autres à préciser :				

2. Renseignements sur le comité de gestion

- a. Date d'installation :
- b. Dernier renouvellement :
- c. Reconnaissance officielle :
- d. Appréciation globale du niveau de fonctionnalité :
- e. Membres du comité :

N°	Nom et prénoms	Participation aux activités	Observations
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			

3. Problèmes liés à la retenue d'eau

N°	Nature du problème	Acteurs concernés	Raisons du problème	Solutions expérimentées	Observations
1					
2					
3					
4					